FNE-BRETAGNE.BZH

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

BRETAGNE

COMMUNIQUÉS DE PRESSE | ARTICLES | RELAIS MÉDIAS

AGIR ENSEMBLE
POUR LA NATURE

REVUE DE PRESSE 2020

Fédération
Bretagne Nature Environnement
(FBNE)

MCE - 48 Boulevard Magenta, - 35000 Rennes
Tél. 02 99 30 83 72 – 06 49 21 47 19 // fbne.coordination@gmail.com // siret : 838842060 00017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

vendredi 28 FEVRIER 2020

AGRICULTURE : 27 ASSOCIATIONS DEMANDENT LA DISSOLUTION DE LA CELLULE DEMETER

A l'occasion de l'ouverture du Salon de l'Agriculture le 20 mars, le Président de la République l'a annoncé : *« Je ne tolérerai aucune violence à l'égard des agriculteurs »*. Le mouvement France Nature Environnement ne peut qu'approuver un tel message, que ce soit à l'égard des agriculteurs ou de toute autre population. En revanche, lorsque le Ministère de l'Intérieur établit une convention avec deux syndicats agricoles dont l'un des objectifs est de dénoncer des « actions de nature idéologique », les associations de protection de l'environnement ne peuvent que le condamner. Avec 26 associations, le mouvement France Nature Environnement, relayé en Bretagne par la Fédération Bretagne Nature Environnement, dénonce cette mise à disposition de moyens publics et demande dans un courrier au Premier Ministre la dissolution immédiate de la cellule Demeter.

2 défis à ne pas opposer : les conditions de vie des agriculteurs et la transition agro-écologique

Depuis plusieurs années, la situation économique et financière des paysans a fait l'objet de nombreuses études et communications. Comme l'ensemble de la société, nous estimons que la France doit être fière de ses paysans et que ceux-ci doivent percevoir des revenus décents.

Dénonçant systématiquement toute action violente et consciente de l'importance des mutations nécessaires, France Nature Environnement a toujours prôné le dialogue dans les territoires pour la nécessaire transition du modèle agricole. Les associations du mouvement défendent dans toutes les instances une agriculture respectueuse des agriculteurs et de leur santé, de la santé de l'ensemble de la population et de l'environnement. Un travail du quotidien, avec des associations paysannes, pour améliorer les conditions de vie des agriculteurs de ce pays : leur assurer un meilleur revenu, de meilleures conditions de travail et une plus grande reconnaissance du travail qu'ils mènent au quotidien.

La cellule Demeter criminalise le fait de remettre en question l'agriculture intensive

Le 13 décembre, lors de la mise en place de cette cellule spécialisée, Christophe Castaner déclarait : *« Nous devons assurer la sécurité des agriculteurs et les défendre impérativement »*. Mais le problème réside dans le périmètre d'action de cette cellule. Le Ministre de l'Intérieur précise que ceci concerne « des actions de nature idéologique, qu'il s'agisse de simples actions symboliques de dénigrement du milieu agricole ». Au-delà de l'affichage, il s'agit désormais de criminaliser l'expression d'une opinion, en contradiction formelle avec le principe de liberté d'opinion.

Dans une lettre ouverte adressée ce jour au Premier Ministre Edouard Philippe, 27 associations demandent la dissolution immédiate de la cellule Demeter, condition indispensable pour apaiser les relations avec le monde paysan.

Contacts presse

Michel Dubromel, président de France Nature Environnement : 06 01 00 31 28
Jean-David Abel, vice-président de France Nature Environnement : 06 77 04 23 30

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, regroupées au sein de 71 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Retrouvez-nous sur fne.asso.fr, Facebook, Twitter (@FNEasso) et Linkedin.

En Bretagne, le relais régional de FNE est FBNE (Fédération Bretagne Nature Environnement) qui fédère près de 200 associations locales au travers de ses 6 membres fondateurs (Bretagne Vivante, Eau et Rivières de Bretagne, CoBEN, Groupe Mammalogique Breton, Umivem, Vivarmor Nature)

Les associations signataires de la lettre ouverte :

Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme

France Nature Environnement

Groupe de Recherche sur les Cétacés

Humanité & Biodiversité

La Garance Voyageuse

Ligue des Droits de l'Homme

Ligue pour la Protection des Oiseaux

Société Française du Droit de l'Environnement

Société Nationale de Protection de la Nature

WWF

Combat Monsanto

Fonds d'Intervention Eco Pastoral, membre de France Nature Environnement

Fédération Bretagne Nature Environnement

France Nature Environnement Auvergne-Rhône-Alpes

France Nature Environnement Bourgogne-Franche-Comté

France Nature Environnement Centre-Val de Loire

France Nature Environnement Grand Est

France Nature Environnement Hauts-de-France

France Nature Environnement Ile-de-France

France Nature Environnement Languedoc-Roussillon

France Nature Environnement Midi-Pyrénées

France Nature Environnement Normandie

France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine

France Nature Environnement Pays de la Loire

France Nature Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur

Poitou Charentes Nature

U Levante

A Brest, le 20 mars 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Toutes les instructions administratives doivent être suspendues !

Ce mardi 17 mars 2020 ont été publiées au Journal officiel les mesures de confinement relatives à la limitation de la propagation du virus Covid-19. Pourtant, des procédures administratives n'ont pas été suspendues par les préfectures de Bretagne.

Des procédures toujours en cours

Malgré les mesures de confinement dictées par le gouvernement, des enquêtes publiques, des consultations et des instructions sont en cours devant les instances administratives.
A titre d'exemple des demandes de destructions d'espèces protégées sont toujours en cours, tout comme des extensions d'atelier d'élevage. Pire encore, une enquête publique est toujours prévue concernant la création d'une 2X2 voies, à Locminé, dans le Morbihan !

Impossible pour les citoyens de s'exprimer sur les projets durant leur confinement !

Les citoyens et les associations de protection de l'environnement ne peuvent dans ces conditions exercer pleinement l'exercice du droit à participer aux décisions ayant une incidence sur l'environnement. L'information et la participation du public concernant les projets ayant un impact sur l'environnement et la santé sont un droit international[1] et constitutionnel[2] qui ne peut être exercé en période de confinement.

Il est aujourd'hui impensable pour le public de rencontrer un commissaire enquêteur ou de participer à des débats publics sur des projets. Tout renvoyer par voie électronique conduit à accroître l'iniquité des citoyens face à la fracture numérique.

Eau & Rivières de Bretagne et la FBNE demandent le gel des délais de recours

En cette période de confinement, le public n'est plus en capacité de saisir la justice contre les atteintes à l'environnement. Eau & Rivières de Bretagne et la Fédération Bretagne Nature Environnement (FBNE) demandent que les délais de recours contre les autorisations soient suspendus pour sauvegarder les droits du justiciable et de l'environnement.

---

1 Convention d'Aarhus sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement du 25 juin 1998.

2 Article 7 de la Charte de l'environnement

Les préfets bretons doivent suspendre toutes les décisions dégradant l'environnement

Certaines enquêtes publiques qui n'ont pas encore commencé ont été suspendues.
Dans certains départements, comme dans le Finistère, toutes les enquêtes, y compris celles qui ont débuté avant le 13 mars. Nous saluons cette démarche et demandons à tous les préfets bretons de suivre cet exemple. Un courrier leur demandant de suspendre l'ensemble des projets susceptibles de produire des impacts sur l'environnement vient de leur être envoyé.

Contact presse
Brieuc Le Roch, juriste d'Eau et Rivières de Bretagne
06 45 10 26 92 (brezhoneg komzet)

La FBNE
La Fédération Bretagne Nature environnement a été créée en 2017 par six associations membres : Eau & Rivières de Bretagne, Bretagne vivante, Coben, l'Umivem, Vivarmor et le Groupe mammalogique breton. C'est la première fédération régionale des associations de protection de la nature en Bretagne.

Fédération
Bretagne Nature Environnement
(FBNE)

MCE - 48 Boulevard Magenta, - 35000 Rennes
Tél. 02 99 30 83 72 – 06 49 21 47 19 // fbne.coordination@gmail.com // siret : 838842060 00017

Rennes, le 23 avril 2020

#OÙSONTLESÉTOILES ?
OPÉRATION « À LA FENÊTRE »
CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE

L'ensemble du mouvement France Nature Environnement, dont la Fédération Bretagne Nature Environnement est membre, se mobilise contre la pollution lumineuse. #OùSontLesEtoiles ?

Les associations se mobilisent depuis plusieurs années pour lutter contre la **pollution lumineuse** : recensements nocturnes des éclairages interdits, sensibilisation des commerces aux enjeux et réglementations… Aujourd'hui, le confinement pousse les associations à changer leur mode d'action : ce soir, la **mobilisation se passe depuis nos fenêtres** :

Ce **jeudi 23 avril à 23h**, les citoyens sont invités à photographier depuis chez eux la pollution lumineuse qui les entoure. Puis à envoyer leurs clichés sur le site **Sentinelles de la Nature**, ou les publier sur les réseaux sociaux avec le hashtag **#OùSontLesEtoiles**. Avec, en ligne de mire, une prise de conscience collective afin de faire enfin respecter la réglementation et ainsi protéger notre santé, la biodiversité et mettre fin au gaspillage énergétique.

Une lumière dangereuse pour la santé et la biodiversité

Depuis quelques dizaines d'années l'éclairage nocturne est en constante augmentation (2% par an à l'échelle mondiale !), faisant peu à peu disparaître la nuit. Le constat est dramatique, car de nombreuses espèces vivantes ont besoin d'obscurité pour accomplir leur cycle de vie : se déplacer, se nourrir, se reproduire, communiquer, vivre… environ 30 % des vertébrés et 65 % des invertébrés vivent la nuit. Résultat, cette disparition de l'obscurité serait l'un des grands facteurs de mortalité des insectes, après les pesticides ; les feuilles des arbres apparaissent plus tôt au printemps en milieu éclairé ; certains oiseaux et certaines chauves-souris sont perturbés…

L'espèce humaine elle aussi en pâtit. La lumière règle notre rythme circadien et influence la sécrétion de certaines hormones comme la mélatonine ; elle a donc une influence directe sur notre sommeil, notamment. Une désynchronisation hormonale peut être un facteur de stress, d'obésité, de cancer… Plusieurs études l'ont montré : pour être en bonne santé, nous avons besoin d'obscurité.

La dépense énergétique est également considérable : l'éclairage représente 12% de la consommation d'électricité française. Aussi évitable que dangereux, ce gaspillage est un véritable enjeu de société.

Une réglementation existante mais inappliquée

Grâce notamment à **France Nature Environnement**, le besoin d'obscurité est intégré dans certaines politiques en faveur de la biodiversité comme la trame verte et bleue et une réglementation spécifique a été établie. Ainsi, en 2013, un arrêté ministériel a réglementé l'éclairage des commerces et des bureaux allumés la nuit. Depuis 7 ans, il est interdit d'éclairer une vitrine de magasin après 1h du matin… Mais dans la pratique **cette réglementation n'est pas respectée** et les contrôles sont inexistant. Fin 2018, la réglementation a été renforcée et étendue à de nouveaux éclairages. Plusieurs prescriptions techniques sont traitées dans le nouvel arrêté comme l'orientation de la lumière (pas vers le ciel), la température de couleur (éviter le bleu), les périodes d'éclairage, la puissance…

« 80% de la population mondiale vit sous un ciel nocturne pollué par la lumière ! Nous avons affaire à de véritables enjeux de santé publique, de transition énergétique et de préservation de la biodiversité. En France, malgré un cadre intéressant, les contrôles demeurent pourtant inexistants et de nombreux élus ne sont même pas au courant de l'existence de cette réglementation… Il est temps que les entreprises, les élus et les autorités publiques prennent leurs responsabilités pour faire respecter la législation », conclut **Arnaud Schwartz, président de France Nature Environnement**.

Contacts presse
France Nature Environnement
Pierre Brunet, référent pollution lumineuse : 01 60 82 75 55 / 06 95 75 41 75

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

FBNE
FÉDÉRATION BRETAGNE NATURE ENVIRONNEMENT
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT MEMBRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MERCREDI 6 MAI 2019

FNSEA ET ENVIRONNEMENT : EN ARRIÈRE, TOUTE !?

France Nature Environnement le dénonçait il y a quelques semaines : à la faveur de la crise environnementale, la liste des atteintes à l'environnement s'allonge et les lobbys ne sont pas confinés ! Cette fois, c'est au tour de la FNSEA, syndicat agricole majoritaire, de remettre en cause les réglementations environnementales, au moment même où il lance un appel pour « rebâtir notre souveraineté alimentaire ». France Nature Environnement dénonce ces manœuvres et appelle les pouvoir publics à ne pas céder à ces pressions indécentes.

Stocker plus d'eau, préconiser la culture du maïs : des solutions datées et inadaptées

« Face aux aléas climatiques, une souplesse règlementaire est nécessaire » : c'est ce qu'a déclaré la FNSEA fin avril, par un communiqué. Pour « améliorer la résilience de la production agricole française » face à un nouvel épisode de sécheresse, le syndicat agricole majoritaire propose une nouvelle fois d'assouplir la réglementation pour multiplier les ouvrages de stockage de l'eau. Elle demande également à « déroger à la mesure de diversification des assolements » en préconisant de semer du maïs à la place d'autres cultures.

Ce n'est pas à la réglementation, mais à l'agriculture de s'adapter aux changements climatiques

Pour France Nature Environnement, ces demandes sont inacceptables. Promouvoir ainsi la culture la plus gourmande en eau est une assurance pour aggraver la sécheresse qui s'annonce ! Alors même que l'urgence de l'autonomie protéique exigerait de remplacer immédiatement le maïs par le soja, culture d'été dont le besoin en eau est deux fois moindre.

En demandant à multiplier les stockages d'eau, malgré les effets du changement climatique déjà fortement ressentis ces dernières années, le syndicat majoritaire projette en fait de s'accaparer une ressource de plus en plus rare, sans respecter les règles et méthodes adoptées collectivement au sein des SDAGE (schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux) ou l'an dernier lors des Assises de l'Eau.

La FNSEA dans le déni : les pouvoirs publics doivent tenir bon

« Vouloir, comme le fait la FNSEA aujourd'hui, mettre en danger les cours d'eau en cultivant jusqu'à leurs berges ; obtenir des préfectures des possibilités d'épandre des pesticides pendant le confinement en réduisant les distances réglementaires, prélever un maximum d'eau pour une minorité d'agriculteurs irrigants : toutes ces fausses solutions envoient l'agriculture vers le passé, plutôt que de lui permettre de préparer l'avenir », explique **Florence Denier-Pasquier, vice-présidente de France Nature Environnement**.

Cet avenir se prépare pourtant sur tout le territoire avec de nombreuses fermes qui adoptent les pratiques agroécologiques. Cela va contre l'intérêt des agriculteurs eux-mêmes puisque le respect des milieux, des sols, de la ressource en eau, la biodiversité dont les pollinisateurs forment la base de productions robustes. De très nombreuses fermes mettent en œuvre déjà ces pratiques agroécologiques qui préparent un avenir plus résilient, il faut écouter et mettre en valeur ces véritables solutions.

Face au lobbying indécent de la FNSEA, France Nature Environnement appelle les pouvoirs publics à ne pas céder à ces pressions d'un autre temps.

Pour aller plus loin

Crise sanitaire : la liste des atteintes à la protection de l'environnement s'allonge (23 avril 2020)
De Caussade à Vittel, contre-exemples d'un juste partage de l'eau (20 mars 2020)
Sècheresse : les barrages, fausse solution face au dérèglement climatique

Contacts presse

Florence Denier-Pasquier, vice-présidente de France Nature Environnement : 06 07 96 38 19
Cécile Claveirole, secrétaire nationale de France Nature Environnement et pilote du réseau Agriculture : 06 80 04 13 73

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, regroupées au sein de 71 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. En Bretagne, la Fédération Bretagne Nature Environnement est le relais régional du mouvement, qui fédère près de 200 associations bretonnes, représentant plus de 10 000 adhérents. Retrouvez-nous sur fne.asso.fr, Facebook, Twitter (@FNEasso) et Linkedin.

FBNE
FÉDÉRATION BRETAGNE NATURE ENVIRONNEMENT
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT MEMBRE

ET SES ASSOCIATIONS MEMBRES

Bretagne Vivante – Une voix pour la nature | CoBen | Eau & Rivières de Bretagne | Groupe Mammalogique Breton | UMIVEM | VivArmor Nature

communiqué de presse

Rennes, le 26 mai 2020

Eteindre les éclairages publics, une idée lumineuse pour la Nature !

A l'occasion du confinement, plusieurs communes bretonnes ont décidé de couper l'éclairage public. Une mesure prise, entre autres, pour éviter les « tentations de sortir ». Afin de préserver le climat et la biodiversité, les associations de protection de la nature bretonnes demandent aux élus de poursuivre et amplifier cette action.

La lumière nuit !

La consommation d'énergie par les éclairages publics est source de gaz à effet de serre. Mais les conséquences négatives directes sur les êtres vivants sont moins connues. Elles sont pourtant innombrables :

- Plantes : décalage dans la floraison,
- Grenouilles et crapauds : perturbation de la reproduction et du développement des larves,
- Insectes : mortalité de 150 insectes tous les soirs par lampadaire,
- Chauves-souris : désertion des combles des églises éclairées, diminution des zones de chasse,
- Poissons : perturbation de la migration,
- Oiseaux : perturbation de la migration, de la reproduction, mortalité par impact sur les constructions éclairées : ponts, tours, clochers, phares…

Ce phénomène touche aussi les hommes. Un quart des français sont exposés à l'éclairage public dans leur chambre. Ceci entraine de nombreux troubles du sommeil…

Pour toutes ces raisons, depuis plusieurs années, les naturalistes réclament la mise en place de Trames Noires (zones non éclairées) dans les territoires.

« Lutte contre la pollution lumineuse : avec le confinement, en deux mois, nous avons réalisé plus qu'en 20 ans » Josselin Boireau, salarié du GMB, spécialiste des chauves-souris.

Rendons les étoiles !

A l'heure où la Nature disparait partout à travers la planète, les associations de protection de la nature bretonnes demandent aux communes de ne pas « rallumer la lumière » et de prendre le temps, d'ici cet hiver, d'identifier les secteurs et plages horaires où il est réellement nécessaire de réactiver les lampadaires et dans quelles conditions. L'éclairage dans les zones artisanales et industrielles est par exemple souvent inutile. Nous demandons également aux communes de faire preuve de pédagogie auprès de leurs commerçants, en leur rappelant le cadre de la loi, qui demande à ce que les vitrines des commerces soient éteintes au plus tard à 1 heure du matin.

Ceci sera profitable à la Nature, au climat, aux comptes publics, à notre sommeil et permettra aux citoyens de redécouvrir la beauté d'un ciel étoilé.

Pour en savoir plus : *La lumière nuit ! La Nature face à la pollution lumineuse* :
https://www.ecole-economie.ch/data/documents/developpement-durable/Brochurelumierenuit/Lumierenuitbrochurefevrier2019.pdf

Contact presse :
Josselin Boireau – Groupe Mammalogique Breton – josselin.boireau@gmb.bzh – 06 95 33 45 99 (pro).

Fédération
Bretagne Nature Environnement (FBNE)
48 Boulevard Magenta, - 35000 Rennes
Tél. 02 99 30 83 72 – 06 49 21 47 19 // fbne.coordination@gmail.com // siret : 838842060 00017

« OBSERVATOIRE DE L'AGRIBASHING » EN ILLE-ET-VILAINE : LES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE LA NATURE DISENT NON A UNE ANTENNE DEMETER EN BRETAGNE !

Rennes, le 2 juillet 2020

Ce jeudi 2 juillet 2020, la préfète d'Ille-et-Vilaine doit annoncer la mise en place d'un « observatoire départemental de l'agribashing ». La Fédération Bretagne Nature Environnement **(FBNE)[1] et l'ensemble de ses associations membres dénoncent la collusion et le manque d'objectivité à l'origine d'un tel projet, qui s'inscrit dans la droite ligne de la cellule DEMETER, dont la dissolution a été demandée par 27 associations[2] en février dernier.**

Le monde associatif exclu de l'Observatoire

Cet « observatoire de l'agribashing » doit réunir la chambre départementale d'agriculture, les syndicats agricoles représentatifs (FDSEA, Jeunes agriculteurs, Confédération paysanne, Coordination rurale), les représentants du secteur agroalimentaire (ABEA, UGPVB) ainsi que les services de l'État (DDTM, DDCSPP, police et gendarmerie).
Force est de constater que le monde associatif est, bien malgré lui, prié de ne pas rejoindre la table des discussions et que l'expertise de nos associations sur la question agricole ne pourra certainement pas y être entendue.
Nous remettons donc en cause l'impartialité et l'objectivité des débats et des solutions pouvant être discutées et apportées par cet « observatoire ».

Collusion à grande échelle

L'annonce de la mise en place de cet « observatoire » aura lieu au sein même de l'exploitation agricole du président de la chambre départementale d'agriculture d'Ille-et-Vilaine, illustrant parfaitement les liens douteux entre les représentants politiques départementaux et ces instances de promotion et diffusion d'un modèle agricole intensif et dévastateur.
Nous notons, en outre, que cette annonce fait suite à la nomination de Thierry Merret[3], en tant que personnalité qualifiée au CESER de Bretagne, par nulle autre que la préfète elle-même : un autre geste éloquent, significatif, à l'égard et en faveur du système agricole conventionnel et de ses fervents défenseurs.
Nous dénonçons fermement le manque de transparence et la complicité coupable de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine qui appuie avec force la mise en place d'un tel projet, lequel ne peut objectivement être considéré comme une priorité départementale.

« Agribashing » : la menace fantôme

La mise en place de ce projet est en lien direct avec son expression nationale, la cellule DEMETER, projet gouvernemental déjà dénoncé par nos associations il y a tout juste quatre mois de cela. En effet, un objectif concret de cet « observatoire » est la constitution d'une base de données permettant une remontée d'informations vers la cellule DEMETER.
Les actions portées par nos associations s'inscrivent dans le respect du droit pour la défense de l'intérêt général. La criminalisation d'actions associatives, assimilées à un agribashing, est en contradiction formelle avec le principe de liberté d'opinion.
Que dire des intimidations faites auprès de nos militants associatifs ? Des dégradations faites au niveau des locaux de nos associations ? Du droit environnemental bafoué d'un revers de la main, sous prétexte que nous ne sommes « que » des lanceurs d'alertes, parfois traités d'écolo-terroristes... Peut-être que Madame la Préfète pourrait créer un « observatoire de l'écolo-bashing » ?

C'est pourquoi nous ne pouvons que dénoncer un système agricole intensif qui aliène et dégrade autant qu'il bloque tout dialogue, dont la cellule DEMETER et ce nouvel observatoire sont la nouvelle expression.

Contact presse : Marie-Pascale Deleume, vice présidente FBNE | 06 78 25 77 11
Benoît Bronique, coordinateur fédéral FBNE | 06 49 21 47 19

1 FBNE fédère les associations de protection de la nature bretonne, fondée par Bretagne Vivante, CoBEN, Eau et Rivières de Bretagne, Groupe Mammalogique Breton, UMIVEM, Vivarmor Nature – Relais de France Nature Environnement

2 Communiqué de presse du 28 février 2020

3 Thierry Merret est ancien président de la FDSEA Finistère, actuellement administrateur à la FNSEA.

Communiqué de Presse

Pour une Politique Agricole, Alimentaire et Climatique bretonne

Les réformes successives de la PAC ne sont pas parvenues à atteindre l'objectif de préservation des ressources (eau, air, sols, biodiversité), ni le maintien de l'emploi agricole ou l'atteinte d'un revenu satisfaisant pour les paysan-nes.

La prise de conscience d'une majorité d'acteurs agricoles, l'évolution des politiques publiques répondant à la demande sociale et aux exigences des directives européennes, ont conduit à améliorer partiellement la situation. L'insuffisante baisse des nitrates ne doit pas en outre masquer, ni l'eutrophisation généralisée des plans d'eau, ni le maintien d'un haut niveau d'échouage d'algues vertes, ni la contamination élevée par les pesticides, ni l'érosion continue de la biodiversité ordinaire des zones agricoles. Des initiatives très positives (développement de l'agriculture biologique, systèmes herbagers, porc sur paille) ont émergé et permis à des milliers d'exploitations de combiner performance économique et progrès environnementaux. **Nos organisations dressent donc un bilan plutôt positif de la gestion par la Région de ces dispositifs** qui ont rencontré un franc succès prouvant la capacité et la volonté de nombreux paysans et paysannes à s'engager dans une démarche de transition agroécologique.

Nous regrettons donc les premières annonces du gouvernement concernant le dossier PAC-2020 et notamment la volonté affichée de reprise en main au plan national d'une grande partie des aides du 2e pilier. Nous les regrettons d'autant plus que **nous sommes favorables à la demande formulée par la Région Bretagne d'expérimenter une gestion totale de la PAC (pilier I et II).** Ce budget de près de 500 M€/an est un formidable levier pour orienter l'agriculture bretonne et mettre enfin en cohérence les deux piliers, pour que l'ambition affichée par la Bretagne du «bien manger» passe aussi par le «bien produire». Bien produire, c'est pour nos organisations permettre à l'économie bretonne de faire du dérèglement climatique, et de l'effondrement de la biodiversité, une priorité.
Elle devra permettre de se poser les questions essentielles comme celle de l'accompagnement à la baisse du nombre d'animaux produits en Bretagne, levier essentiel de la baisse des émissions de GES, des consommations d'eau et des importations de soja (déforestation importée). D'autres enjeux prioritaires devront en découler, renouvellement des générations et maintien de fermes à taille humaine, transition énergétique, sortie des pesticides, relocalisation de la production et de la consommation, restauration et préservation de la biodiversité.

Pour atteindre ces objectifs, la régionalisation totale de la PAC en Bretagne devra intégrer une ouverture des instances de gouvernance à la société civile et aux décideurs en charge de l'environnement et de la santé à l'échelle régionale.L'objectif environnemental ne pourra pas être atteint sans une cohérence avec le volet économique et social, et notamment le principe même d'une rémunération des actifs plutôt que des hectares, par :
- une aide minimale ou «petite ferme» de 5000 €/actif paysan et un plafonnement à 25000 €,
- un transfert du 1er pilier vers le 2è pour accompagner les paysan.nes dans la transition,
- des aides au développement de l'autonomie protéique et à la baisse du nombre d'animaux,
- un soutien marqué à la prairie et au système bocager,
- un grand plan d'installation agroecologique, vivrière, bas carbone et reliée au territoire

Concernant le second pilier la priorité doit être donnée à l'accompagnement de la transition par:
- l**a poursuite et le renforcement des MAEC systèmes et aides bio (conversion et maintien)**,
- la création d'aides à la diversification, à la baisse des cheptels, à la montée en gamme et à l'autonomie des fermes,
- le relèvement de l'âge limite pour percevoir l'aide à l'installation et une Dotation Jeune Agriculteur (DJA) qui intègre les nouveaux enjeux.

Enfin, nos organisations appellent à **renoncer à tout financement public des assurances privées**, ainsi qu'à l'application de nouveaux critères d'éco et de socio conditionnalité de toutes les

aides publiques au redémarrage de l'économie. Elles appellent également la Région à s'engager à ce que cet argent de la PAC s'attache à permettre l**a régulation des marchés et la maîtrise des productions pour prévenir les crises** et garantir des prix agricoles rémunérateurs ainsi que l'amélioration générale de la résilience des fermes.

Par ce communiqué nos organisations associatives, qui représentent plus de 150 associations bretonnes engagées pour la protection de la nature et la transition écologique, **demandent au gouvernement de répondre favorablement à la demande de la Région Bretagne d'expérimenter une gestion totale de la PAC (pilier I et II)** au service des consommateurs, des paysans, des milieux naturels et du climat.

Associations Signataires :
- Bretagne Vivante
- Eau et Rivières de Bretagne
- Fédération Bretagne Nature Environnement - FBNE
- Groupe Mammalogique Breton
- Réseau Cohérence

Contact Presse :
Eau et Rivières de Bretagne Arnaud CLUGERY 06 73 30 73 10
FBNE Jean Luc Toulec 06 09 68 04 07
Réseau Cohérence Julian Pondaven 06 73 21 06 66 / Carole Le Bechec 06 98 82 66 00

Fédération Bretagne Nature Environnement (FBNE)

48 Boulevard Magenta, - 35000 Rennes

Tél. 02 99 30 83 72 – 06 49 21 47 19 // fbne.coordination@gmail.com // siret : 838842060 00017

Rennes, le 22 juillet 2020

– ACTIONS DE SENSIBILISATION —

STOP à la #PollutionLumineuse pour voir la #ComèteNeowise

Trois mois après notre action coordonnée au niveau national avec le mouvement France Nature Environnement (photographie de la pollution lumineuse depuis nos fenêtres le 23/04) et dans la continuité de notre sensibilisation des collectivités à éteindre les éclairages publics (CP de la FBNE du 26/05), nos mots clés #OùSontLesEtoiles et #PollutionLumineuse sont toujours d'actualité en ce mois de juillet 2020 et tout particulièrement le jeudi 23 juillet à 23H : la **comète NeoWise** se trouvant ce soir là à son point le plus proche de la Terre d'où elle est en principe visible en ce mois de juillet (y compris à l'oeil nu) tous les soirs peu après le coucher du Soleil à l'aplomb de la Grande Ourse.

Vu l'éclat de son panache cette comète offre un spectacle exceptionnel qui ne se reproduira, la concernant, que dans plus de 6000 ans, une occasion donc à ne pas rater, mais que vient malheureusement gâcher la pollution lumineuse des villes et centres urbains. Nous vous proposons donc :

- **d'éteindre la lumière et appeler les mairies et tous les citoyen.ne.s à** #EteindreLesLumières tous les soirs à venir et tout particulièrement ce jeudi 23/07 à 23H afin de permettre au plus grand nombre d'observer la comète Neowise,

- **d'essayer de photographier la comète** tout en faisant apparaître/percevoir :
  - soit l'impact négatif de la #PollutionLumineuse sur l'observation de la comète, témoin des **atteintes à l'environnement** et au cadre de vie,
  - soit au contraire la beauté du ciel et de la comète au dessus des communes/collectivités ayant décidé d'**#EteindreLesLumières,**

SENTINELLES DE LA NATURE

Les photos peuvent être postées sur les réseaux
ou via l'interface des Sentinelles de la Nature
https://sentinellesdelanature.fr
avec les mots clés suivants : #CometeNeowise #OùSontLesEtoiles #SentinellesDeLaNature **#EteindreLesLumières #PollutionLumineuse"**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le 4 septembre 2020

Les Breton(ne)s appelé(e)s à se prononcer sur le grand Schéma Régional d'Aménagement du territoire :

Ira-t-on vers une Transition Ecologique et Solidaire ?

La Bretagne n'échappe pas au grand défi d'une **transition écologique et solidaire**. Pour y répondre, le Conseil Régional échafaude un Grand Schéma Régional (SRADDET), qui pourrait transformer l'aménagement du territoire, vers un modèle plus résilient, en cohérence avec les richesses, les spécificités et les exigences d'une région où il fait bon vivre. Si la perspective fait rêver, sa mise en œuvre est bien plus timorée. Alors que l'exécutif régional appelait de ses vœux à des ruptures, bien que négociées, une levée de bouclier a conduit à rendre le document peu contraignant et donc de fait, peu efficient.

Indignez-vous d'un Sraddet a minima !

Nous appelons à une forte mobilisation des acteurs de la société civile pour agir et réagir face au rendez-vous manqué que constitue le futur Schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de la Bretagne. Ce document soumis actuellement à **enquête publique jusqu'au 18 septembre** a été progressivement vidé de son contenu lors de la consultation des élus des territoires (métropoles et inter-communalités), alors qu'il devait accélérer l'évolution des modes d'aménagement et d'urbanisme des territoires, de développement des modalités de transports, de maitrise de l'énergie, de gestion des déchets, de protection de la biodiversité, de qualité de l'air, de lutte contre le changement climatique. En effet, le document présenté aujourd'hui est vidé de toute mesure prescriptive, c'est-à-dire qu'il n'impose rien aux communautés de communes et d'agglomération ou sinon dans un futur trop lointain. Encore un coup d'épée dans l'eau – Cette version du SRADDET ne permettra pas de mettre en œuvre dès aujourd'hui les transitions nécessaires pour **enrayer l'effondrement de la biodiversité et le changement climatique**. A ce titre, les conclusions de l'Autorité environnementale (lien) et la réponse de la préfète de Bretagne (lien) rejoignent l'avis exprimé par nos associations au CESER (lien).

Réagissons, le monde d'après c'est maintenant !
- *en répondant massivement à l'enquête publique* :
https://www.bretagne.bzh/actualites/enquetepublique-sraddet/
- *en signant massivement la pétition proposée par nos organisations jusqu'au vote du SRADDET en décembre pour exiger un cadre d'action qui embarque tous les territoires bretons vers un avenir soutenable et solidaire.*
https://fbne.bzh/petition/sraddet/
- *Plus d'information sur le site de la FBNE* (https://fbne.bzh/sraddet/)

Aller plus loin : notre avis et nos propositions sur le SRADDET

contact presse :	Marie-Pascale Deleume, vice présidente FBNE | 06 78 25 77 11 Carole Le Bechec, présidente réseau Cohérence | 06 98 82 66 00 Benoît Bronique, coordinateur fédéral FBNE | 06 49 21 47 19

Fédération
Bretagne Nature Environnement
(FBNE)

48 Boulevard Magenta, - 35000 Rennes
Tél. 02 99 30 83 72 – 06 49 21 47 19 // fbne.coordination@gmail.com // siret : 838842060 00017

mardi 6 octobre 2020

« Une citoyenneté réprimée » :

état des lieux des entraves aux actions associatives en France

En Bretagne, les associations témoignent…

Ce mardi 6 octobre 2020, l'**Observatoire des libertés associatives** rend public un rapport inédit réalisé avec l'appui d'un comité scientifique, dressant le tableau d'une « **citoyenneté réprimée** ». Cette analyse de fond s'appuie sur une centaine de cas récents d'entraves et de répression contre des associations et des collectifs de citoyens. Les associations bretonnes issues de France Nature Environnement ont participé à l'élaboration de ce rapport, qui est le fruit d'une collaboration entre chercheurs, associations nationales et locales, intervenant dans divers domaines d'activités (défense des droits, écologie, social, culture…), membres de la Coalition pour les libertés associatives.

Le premier rapport de l'Observatoire des libertés associatives titré « **Une citoyenneté réprimée : 100 cas de restriction des libertés associatives, 12 pistes pour les protéger** », dresse un constat inquiétant selon lequel la liberté d'action associative est à certaines occasions, remise en cause. En Bretagne, les associations ont fait remonter des cas précis (fiche n°67 du rapport) : Elles dénoncent notamment la criminalisation de l'engagement militant dont ont été victimes à de maintes reprises des bénévoles, soupçonnés d'actes terroristes, de prolifération d'armes de destruction massives ou trafic de stupéfiants (dixit réquisitions du Parquet de Brest du 23/01/19). Cela s'est traduit (entre autres) par la garde à vue d'un président d'une association (Force 5), des perquisitions chez des militant.e.s, des amendes à répétition pour avoir distribué des tracts sur la voie publique...

Des libertés associatives menacées

Les auteurs du rapport pointent un paradoxe : « *alors que la démocratie participative s'expérimente désormais à l'échelle nationale et jusqu'au plus haut sommet de l'État (Grand débat, convention citoyenne pour le climat), les associations, acteurs essentiels de la démocratie, sont marginalisées voire ouvertement attaquées par les pouvoirs publics quand elles prennent des positions critiques ou mènent des actions collectives de défense des droits visant à interpeller les autorités et nourrir le débat public.* »

Une fois ce bilan dressé, le rapport de l'Observatoire s'attache à rappeler qu'au niveau local, régional ou national, de nombreuses associations participent à faire vivre le débat public et permettent l'exercice d'une citoyenneté collective. Les associations proposent une série de douze mesures pour mieux les protéger face aux répressions abusives mais aussi faire reconnaître leur rôle en matière de **défense des droits** et d'**intervention dans le débat public** afin de renforcer des **libertés démocratiques** aujourd'hui menacées.

Documents disponibles (pdf) :

- Pour télécharger le rapport : Une citoyenneté réprimée : 100 cas de restriction des libertés associatives, 12 pistes pour les protéger
- Les réponses aux réquisitions du Parquet de Brest
- notre dossier de presse NON à la centrale de Landivisiau
- Cellule DEMETER : notre communiqué qui dénonce l'écolo-bashing

Contact presse : Gérard Borvon 02 98 85 12 30 | Benoît Bronique 06 49 21 47 19

Fédération
Bretagne Nature Environnement
(FBNE)

48 Boulevard Magenta, - 35000 Rennes
Tél. 02 99 30 83 72 – 06 49 21 47 19 // fbne.coordination@gmail.com // siret : 838842060 00017

Rennes, le 12 octobre 2020

Les associations de protection de la nature bretonnes se retrouvent pour définir le futur plan stratégique de la Fédération Bretagne Nature Environnement

La Fédération Bretagne Nature Environnement (FBNE) a organisé le samedi 10 octobre son séminaire de rentrée à Lorient, afin de décliner son projet associatif dans un plan stratégique. Les six associations fondatrices[1] se sont donc réunies pour partager leurs attentes et leurs ambitions pour une action associative fédérale solide au bénéfice de la protection de la nature. Élu(e)s associatifs, salarié(e)s et bénévoles ont contribué à définir la trame de la future feuille de route.

Relier l'Homme à la Nature

La crise sanitaire que nous traversons est un témoin de la crise écologique à laquelle nous sommes confrontés. Les associations de protection de la nature qui militent depuis plus de 50 ans, n'ont cesse d'alerter sur les dangers qui menacent notre environnement et dégradent les écosystèmes naturels. Dans une société qui bouge, avec une opinion publique de plus en plus sensible aux questions environnementales, la FBNE affirme la nécessité de relier l'Homme à la Nature et place cet enjeu comme socle fondateur de son futur plan stratégique.

Un plan d'action à mettre en œuvre dès aujourd'hui

Les échanges entre les participants ont permis d'identifier quelques pistes de travail, dont les administrateurs de la fédération vont se saisir pour les traduire dans une feuille de route opérationnelle. Dès lors, quelques points prioritaires ont été identifiés :

- Contribuer à l'écriture du plaidoyer régional qui nourrit le débat environnemental
- Accompagner la formation des bénévoles associatifs
- Mutualiser les outils existants à l'échelle inter-associative, comme "sentinelles de la nature"
- Anticiper le renouvellement des forces vives au sein des associations
- Améliorer la visibilité de l'action fédérale

Une nouvelle présidence pour conduire le projet associatif

Au terme du Conseil d'Administration qui a clôturé la journée de travail, Marie-Pascale Deleume a été élue présidente de la FBNE. Issue de Eau et Rivières de Bretagne, membre du CESER de Bretagne, Marie-Pascale Deleume succède à Jean-Luc Toullec, qui reste investi dans la vie fédérale. L'ensemble des administrateurs et le coordinateur fédéral saluent et remercient J-Luc Toullec pour son implication et son dévouement, qui ont été sans commune mesure essentiels et structurants pour la fédération régionale. La présidente poursuit : « *Notre Fédération porte collectivement les grands combats menés depuis plusieurs décennies par les associations bretonnes pour la protection de l'environnement. Elle doit aujourd'hui faire reconnaître l'enjeu culturel, que représente le lien vital de l'homme avec la nature. Cette prise de conscience sera la clé pour un monde vivable* » .

Contact presse :
Marie-Pascale Deleume, présidente FBNE 06 78 25 77 11
Benoît Bronique, coordinateur fédéral 06 49 21 47 19

1 Bretagne Vivante, Eau et Rivières de Bretagne, CoBEN, Groupe Mammalogique Breton, Umivem, Vivarmor Nature

Rennes, le 16 octobre 2020

Passons à l'action pour un autre alimentation !

La prochaine réforme de la Politique Agricole Commune (PAC) européenne devrait entrer en vigueur en 2021. L'enjeu est d'autant plus fort, que cette nouvelle PAC guidera la politique agricole européenne jusqu'en 2027, l'occasion de rappeler la volonté des citoyens européens d'une alimentation saine, de qualité, locale et accessible à tous.

Les 21 et 22 octobre prochains, les Députés européens voteront la nouvelle PAC : un vote décisif qui pourrait permettre la mise en œuvre d'une véritable transition agricole et alimentaire tant attendue.

Un constat alarmant

Nos associations dénoncent le modèle agricole dominant, productiviste, hors sol et destructeur de la santé des agriculteurs et consommateurs, de la biodiversité et de l'environnement (sol, eau, air,...). En Bretagne, première région agricole de France, le constat est alarmant : il est responsable à lui seul de 47% des gaz à effet de serre[1], de la présence de nitrates dans 94% des eaux bretonnes[2] ; et de la fermeture d'un tiers des fermes[3] en 10 ans. À l'échelle nationale, c'est la disparition de 70% d'insectes en 30 ans ; 3 millions d'animaux d'élevage tués chaque jour ; une augmentation de 25% des pesticides en 10 ans ; un quart des paysan.ne.s sous le seuil de pauvreté.

Interpellez vos Eurodéputés

Il est, plus que jamais, nécessaire d'agir et de se mobiliser ! Le collectif "Pour un autre PAC" qui rassemble 43 structures (dont France Nature Environnement) défend une révision complète de l'actuelle PAC en faveur d'une nouvelle Politique Agricole et Alimentaire Commune (PAAC). Nous appelons les citoyens à interpeller les Eurodéputés pour exiger de leur part un vote en faveur d'une PAC post-2020 ambitieuse, Rendez-vous sur le site « Pour une autre PAC »

Les associations bretonnes mobilisées sur le territoire

Les associations de protection de la nature organisent partout en France des événements de mobilisation citoyenne dans le cadre de l'action "Notre Assiette pour Demain", dont l'objectif principal est de faire connaître les enjeux d'une alimentation saine et durable. A partir du 17 octobre, de nombreux rendez-vous à l'initiative d'associations bretonnes s'inscriront dans cette démarche : Lamballe, Saint-Brieuc, Rennes, Redon, Lorient, Belle-Ile en Mer, Lannion.

Débattons ensemble !

De plus, la Commission nationale du débat public (CNDP) organise une série de débats publics sur l'agriculture intitulée "ImPACtons !". Le 28 octobre, à Saint-Brieuc, prenez part au débat autour de la question "quelle évolution des pratiques d'élevage ?". Vous pouvez prendre connaissance des cahiers d'acteurs des différentes associations sur le site du débat public jeparticipe.impactons.debatpublic.fr[4] .

Contact presse : Benoît Bronique, fédération Bretagne Nature Environnement | 06 49 21 47 19

1 Observatoire Environnement Bretagne - chiffres clés 2018
2 source Eau et Rivières de Bretagne
3 source Terre de liens
4 Cahiers d'acteurs rédigés par France Nature Environnement, Eau et Rivières de Bretagne, Les Colocaterre, Vivarmor Nature.

Fédération
Bretagne Nature Environnement
(FBNE)

48 Boulevard Magenta, - 35000 Rennes
Tél. 02 99 30 83 72 – 06 49 21 47 19 // fbne.coordination@gmail.com // siret : 838842060 00017

Rennes, le 23 octobre 2020

Citoyenneté réprimée, la protection de la nature convoquée au Tribunal de Grande Instance de Brest !

La Fédération Bretagne Nature Environnement apporte son soutien à Jean-Yves Quéméneur, président de l'association Force 5, militant associatif, convoqué ce matin même au Tribunal de Grande Instance de Brest pour avoir eu le courage de s'opposer à un projet climaticide pour la Bretagne. Nous disons **NON à la criminalisation des actions associatives et NON à la centrale à gaz de Landivisiau**.

Alors qu'a été publié le 6 octobre dernier le premier rapport de l'Observatoire des libertés associatives[1], qui dénonce la criminalisation des actions associatives, le président de Force 5 est convoqué ce jour au TGI de Brest pour s'être opposé au chantier de la centrale à gaz de Landivisiau. C'est notamment avec ce dossier climaticide finistérien que la Bretagne s'illustre dans ce rapport, qui dresse le tableau d'une citoyenneté réprimée.

Cueilli le jour du printemps …

Jean-Yves Quéméneur est Président de Force 5. L'association porte les recours juridiques de l'Association LANDIVISIAU DOIT DIRE NON A LA CENTRALE depuis le début de la lutte (2011). Elle a obtenu devant la justice, la reconnaissance de son droit à agir. Dès lors, son Président, Jean-Yves, est dans le « collimateur »…

Il aurait tenté, le 20 mars, avec d'autres camarades, de bloquer la circulation à proximité du chantier. Quelques palettes, une quinzaine de personnes. Les gendarmes ont foncé, à quatre pour l'extraire sans ménagement. Il est menotté, conduit à la gendarmerie de Landivisiau et passera sept heures en garde à vue – dont deux heures en « chambre de sécurité ».

Jean-Yves est un militant engagé, pacifiste, entièrement investi dans la cause environnementale et profondément humain. Nous aurions aimé organiser un rassemblement à la hauteur de son dévouement le jour du procès mais les mesures sanitaires en vigueur ne nous le permettent pas. Notre solidarité demeure sans faille.

Soutenons notre ami.

Pour aller plus loin : notre dossier de presse NON à la Centrale à Gaz de Landivisiau

contact presse :
Benoît Bronique, coordinateur fédéral 06 49 21 47 19

1 https://fbne.bzh/une-citoyennete-reprimee

Reporterre
le quotidien de l'écologie

Le gouvernement a créé une cellule militaire pour surveiller les opposants à l'agro-industrie

15 janvier 2020 / Une alliance d'écologistes, de paysans, d'associations environnementales, de médecins, etc.

Le gouvernement veut « faire taire tous ceux qui mènent des actions symboliques contre le système de l'agriculture industrielle », dénoncent de multiples défenseurs de l'agriculture paysanne et biologique, réunis dans

cette tribune. Ils s'inquiètent fortement de la création de la cellule de renseignement Demeter, lancée fin octobre, soi-disant destinée à lutter contre l'« agribashing ».

La liste des organisations signataires de cette tribune se trouve à la fin du texte.

Il y aura un avant et un après Demeter. Le 13 décembre, le ministre de l'Intérieur de la République française Christophe Castaner s'est rendu dans le Finistère en compagnie de la présidente de la FNSEA Christiane Lambert. Dans le cadre d'une convention signée entre son ministère et ce syndicat agricole. Cette première anomalie démocratique — depuis quand la police républicaine est-elle aux ordres d'une structure privée ? — n'est pas la dernière, de loin.

En effet, ce voyage avait pour but principal de lancer une cellule de la gendarmerie nationale appelée Demeter, la déesse grecque des moissons. Et marque reconnue, depuis des lustres, de l'agriculture sans pesticides. Quel en est le but affiché ? La lutte contre « *l'agribashing* ». Ce terme est une invention des communicants de la FNSEA, qui prétend sans en apporter la moindre preuve qu'on assisterait en France à une entreprise concertée de dénigrement du monde agricole. Elle permet à ce syndicat de maintenir ce qu'elle fait depuis des dizaines d'années : une pression lobbyiste pour obtenir en retour des avantages économiques.

Le ministre, confronté avec son gouvernement à une situation politique difficile, a donc décidé de jouer ce rôle dangereux, affirmant par exemple : *« Depuis quelques années, un phénomène grandit, inacceptable. De plus en plus, nos agriculteurs sont visés par des intimidations, des dégradations, des insultes. »*

Empêtré dans cette imprudente déclaration, le ministre démontre dans le même texte qu'il est incapable de prouver par le moindre fait la réalité de ce phénomène. Les chiffres qu'il cite pour 2019 parlent d'eux-mêmes : sur la base de 440.000 exploitations agricoles, les plaintes portent sur 314 tracteurs volés, 24 vols avec violence, 657 voitures dérobées.

Encore faut-il préciser que les vols avec violences ont diminué en un an de 31,4 %. La plupart des centres urbains se damneraient pour de telles statistiques. Il est visiblement plus simple de mobiliser la police que de régler la situation dramatique de la paysannerie française.

Il y a encore plus grave. Volontairement, n'en doutons pas, M. Castaner mélange dans un stupéfiant gloubi-boulga la délinquance vile — cambriolages, vols de matériel, incendies, dégradations —, les occupations de terres agricoles par des gens du voyage, les actions antifourrure ou antichasse. C'est mettre sur le même plan criminel le vol, le droit des populations nomades, celui de la critique sociale et politique.

Il y a encore plus grave. M.Castaner entend s'attaquer dans le cadre de Demeter, ainsi qu'il l'écrit, aux *« actions de nature idéologique, qu'il s'agisse de simples actions symboliques de dénigrement du milieu agricole ou d'actions dures ayant des répercussions matérielles ou physiques »*. Cette fois, on aura compris : il s'agit de faire taire tous ceux qui mènent des actions symboliques contre le système de l'agriculture industrielle, dont la FNSEA est le principal soutien.

La démocratie, ce n'est pas pactiser avec les lobbies dans le dos de la société

Qui mène *« des actions symboliques »* contre ce système ? Le mouvement des Coquelicots, qui réclame la fin des pesticides, soutenu par un million de citoyens. Les maires qui prennent des arrêtés contre ces poisons chimiques. Des dizaines de milliers de paysans qui ont déjà choisi l'agriculture biologique. Beaucoup d'autres, qui défendent le modèle de l'agriculture paysanne contre les projets délirants d'usines à vaches, à cochons ou à poulets. Et au total des centaines de milliers de citoyens engagés contre l'importation massive de soja transgénique et donc l'élevage industriel, contre la mort des oiseaux et des insectes, pour des rivières débarrassées de la pollution et des rivages sans algues vertes, enfin pour une alimentation de haute qualité.

Il ne fait aucun doute, à nos yeux, qu'une ligne a été franchie. La démocratie, ce n'est pas pactiser avec les lobbies dans le dos de la société. Et quand le ministre parle *« d'améliorer [la] coopération avec le monde agricole et de recueillir des renseignements »*, chacun comprend ce que cela veut dire. Cela signifie l'intimidation accrue de tous les adversaires décidés de la FNSEA, qui passe nécessairement par la surveillance électronique et informatique, d'éventuelles écoutes téléphoniques, voire des filatures, des infiltrations, ou pire encore, la délation.

Nous prévenons solennellement le gouvernement que nous refusons cette criminalisation et que nous demandons le démantèlement de la cellule Demeter. Notre contestation de l'agriculture industrielle, non-violente, se fait et se fera au grand jour, dans la conviction d'exprimer la volonté majoritaire de la société française. Nous voulons beaucoup de paysans, beaucoup plus de paysans, heureux et fiers de leur métier, enfin payés au prix convenable pour leur participation au bien commun. C'est en effet un autre monde que celui de la FNSEA.

- **Liste des signataires :**

- Valérie Murat, porte-parole de l'association Alerte Aux Toxiques !
- Pierre-Michel Périnaud, président d'Alerte des médecins sur les pesticides
- Sylvie Nony, secrétaire d'Alerte Pesticides Haute Gironde
- Khaled Gaiji, président des Amis de la Terre
- Jean-francois Lyphout, président de l'Aspro-Pnpp
- Pierrick De Ronne, président de Biocoop
- Gwenola Kervingant, présidente de Bretagne Vivante
- Sylvain Angerand, coordinateur des campagnes de Canopée
- Michel Besnard, du Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest
- Marie-Lys Bibeyran, du Collectif Info Médoc Pesticides
- Nicolas Girod, porte-parole de la Confédération paysanne
- Joël Spiroux de Vendômois, président du Criigen
- Alain Bonnec, président d'Eau et rivières de Bretagne
- Jean-Luc Toullec, président de la Fédération Bretagne Nature Environnement
- Guillaume Riou, président de la FNAB
- Eric Feraille, directeur de FNE Aura
- François Veillerette, directeur de Générations futures
- Jean-François Julliard, directeur de Greenpeace France
- Arnaud Apoteker, délégué général de Justice Pesticides
- Daniel Cueff, maire de Langouët (35)
- Patrick Lespagnol, président du Mouvement de l'Agriculture Bio-Dynamique
- Eliane Anglaret, présidente de la fédération Nature & Progrès
- Fabrice Nicolino, président de Nous voulons des coquelicots
- Jean-Yves Bohic, président de Ragster
- Carole Le Bechec, présidente du Réseau Cohérence
- Jean-François Baudin, président du Réseau Amap Auvergne-Rhône-Alpes
- Florent Mercier, co-président du Réseau Semences Paysannes
- Jacky Bonnemains, directeur de Robin des bois
- Thierry Thévenin, porte-parole du syndicat Simples
- Gilles Lanio, président de l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF)

Lire aussi : L'agribashing, une fable qui freine l'indispensable évolution de l'agriculture

---

Source : Courriel à *Reporterre*

Photos : © Ministère de l'Intérieur

- Dans les tribunes, les auteurs expriment un point de vue propre, qui n'est pas nécessairement celui de la rédaction.

- Titre, chapô et intertitres sont de la rédaction.

- Emplacement : Accueil > Editorial > Tribune >
- Adresse de cet article : https://reporterre.net/Le-gouvernement-cree-une-cellule-militaire-pour-surveiller-les-opposants-a-l-agro-industrie

http://7seizh.info/2020/02/27/agriculture-27-associations-demandent-la-dissolution-de-la-cellule-demeter/

Agriculture : 27 associations demandent la dissolution de la cellule Demeter

COMMUNIQUE DE PRESSE -27 février 2020

Jeudi 26 février 2020, A l'occasion de l'ouverture du Salon de l'Agriculture le 20 mars, le Président de la République l'a annoncé : « Je ne tolérerai aucune violence à l'égard des agriculteurs ». Le mouvement France Nature Environnement ne peut qu'approuver un tel message, que ce soit à l'égard des agriculteurs ou de toute autre population. En revanche, lorsque le Ministère de l'Intérieur établit une convention avec deux syndicats agricoles dont l'un des objectifs est de dénoncer des « actions de nature idéologique », les associations de protection de l'environnement ne peuvent que le condamner. Avec 26 associations, France Nature Environnement dénonce cette mise à disposition de moyens publics et demande dans un courrier au Premier Ministre la dissolution immédiate de la cellule Demeter.

2 défis à ne pas opposer : les conditions de vie des agriculteurs et la transition agro-écologique

Depuis plusieurs années, la situation économique et financière des paysans a fait l'objet de nombreuses études et communications. Comme l'ensemble de la société, nous estimons que la France doit être fière de ses paysans et que ceux-ci doivent percevoir des revenus décents.

Dénonçant systématiquement toute action violente et consciente de l'importance des mutations nécessaires, France Nature Environnement a toujours prôné le dialogue dans les territoires pour la nécessaire transition du modèle agricole. Les associations du mouvement défendent dans toutes les instances une agriculture respectueuse des agriculteurs et de leur santé, de la santé de l'ensemble de la population et de l'environnement. Un travail du quotidien, avec des associations paysannes, pour améliorer les conditions de vie des agriculteurs de ce pays : leur assurer un meilleur revenu, de meilleures conditions de travail et une plus grande reconnaissance du travail qu'ils mènent au quotidien.

La cellule Demeter criminalise le fait de remettre en question l'agriculture intensive

Le 13 décembre, lors de la mise en place de cette cellule spécialisée, Christophe Castaner déclarait : « Nous devons assurer la sécurité des agriculteurs et les défendre impérativement ». Mais le problème réside dans le périmètre d'action de cette cellule. Le Ministre de l'Intérieur précise que ceci concerne « des actions de nature idéologique, qu'il s'agisse de simples actions symboliques de dénigrement du milieu agricole ». Au-delà de l'affichage, il s'agit désormais de criminaliser l'expression d'une opinion, en contradiction formelle avec le principe de liberté d'opinion.

Dans une lettre ouverte adressée ce jour au Premier Ministre Edouard Philippe, 27 associations demandent la dissolution immédiate de la cellule Demeter, condition indispensable pour apaiser les relations avec le monde paysan.

LIRE LA LETTRE OUVERTE

Le Télégramme

Publié le 20 mars 2020 à 17h33

(Photo illustration Le Télégramme)

Les associations de défense de la nature demandent « la suspension de toutes les enquêtes publiques » en Bretagne

En raison du confinement, la FNBE (Fédération Bretagne Nature Environnement) demande que « toutes les procédures administratives et enquêtes publiques en cours soient suspendues par les préfectures de Bretagne ».

En raison des mesures de confinement actuelles, dues à l'épidémie de coronavirus, la Fédération Bretagne Nature Environnement demande que « toutes les procédures administratives et enquêtes publiques en cours soient suspendues par les préfectures de Bretagne ». Cette fédération regroupe six associations membres : Eau et Rivières de Bretagne, Bretagne vivante, Coben, l'Umivem, Vivarmor et le Groupe Mammalogique Breton. « Nous demandons aujourd'hui à l'ensemble des préfets de Bretagne que toutes les procédures de consultation et les enquêtes publiques soient suspendues jusqu'à la fin du confinement », déclare Brieuc Le Roch, juriste d'Eau et Rivières de Bretagne. « À titre d'exemple des demandes de destructions d'espèces protégées sont toujours en cours, tout comme des extensions d'atelier d'élevage. Pire encore, une enquête publique est toujours prévue concernant la création d'une 2X2 voies, à Locminé, dans le Morbihan ».

Pas de consultation, pas de « contre analyse »

« Le risque, si aucun arrêté n'est pris, c'est qu'on se retrouve avec zéro implication du public et zéro contre analyse sur des projets qui ont un impact sur l'environnement ».

Les associations de défense de la nature demandent également que soit reportée « toute forme de consultation, pour qu'il n'y ait pas de nouveaux arrêtés pris pendant cette période de confinement », ainsi que le gel des délais de recours. « Les tribunaux sont fermés, les citoyens ne peuvent plus recourir à la justice », ajoute Brieuc Le Roch.

Lettre aux élus bretons : un appel pour une“ Bretagne résiliente, solidaire et vivante face aux crises”

Une lettre pour "inventer la Bretagne de demain" / © Muriel Le Morvan

Les tribunes pour penser le "monde d'après" ont fleuri depuis le confinement qui a été une sorte d'électrochoc. Les enjeux sont planétaires mais aussi locaux et régionaux. C'est ce qui motive la Lettre aux élu-e-s de Bretagne rédigée par près de 200 associations, personnalités et syndicats.

Par Muriel Le Morvan Publié le 03/06/2020 à 18:58

L'intitulé de la lettre qui interpelle les élu-e-s bretons est explicite : les signataires veulent ***"une Bretagne résiliente, solidaire et vivante face aux crises"*** et, pour cela, ils demandent aux élus régionaux, départementaux et locaux ***"d'orienter dès maintenant les aides publiques vers les enjeux sociaux et climatiques".*** Pour se projeter sereinement dans l'avenir, il faut, selon eux, ***"renforcer les relocalisations et les coopérations au niveau régional et local."***

"Un coup de semonce"

"Cette crise dramatique et anxiogène nous interpelle tous, individuellement comme collectivement. Elle agit comme un coup de semonce." Les signataires introduisent humblement leur propos en se rangeant parmi les "interpelés", et pourtant, la plupart n'ont pas été vraiment surpris : citoyens, scientifiques, associations, syndicats, entreprises, ils font partie de ceux qui ont alerté, depuis des décennies pour certains, sur les risques que fait courir à l'Humanité notre mode de vie occidental.

Pourtant, ils ne veulent pas se poser en donneurs de leçons et s'inscrivent dans une démarche délibérément positive, se félicitant même de la réactivité des élus au fil de la crise, en citant par exemple la plate-forme des produits locaux initiée par la Région Bretagne : ***"C’est une très belle initiative pour nos collectivités territoriales bretonnes et leurs partenaires financiers que de s’engager pour soutenir les entreprises et les associations, de ne pas laisser nos concitoyens les plus fragiles basculer dans le chômage ou la précarité. La solidarité est un enjeu humain essentiel que nous soutenons avec enthousiasme."***

"Une éco-conditionnalité nécessaire"

Mais il y a un sérieux bémol au satisfecit à l'heure du plan de relance : ***"Tout se passe comme si les leçons de la relance consécutive à la crise financière de 2008 n'avaient pas été tirées. Pire, la crise sanitaire relègue l'urgence climatique et écologique au second plan, alors même que toutes ces crises sont les symptômes d'un système économique destructeur des biens communs, nocif pour l'humanité et pour la planète."***

"Changer de modèle"

Alors, à ceux qui détiennent une part de pouvoir à travers notamment des aides financières et des investissements, dans la remise en route de la société après cette hibernation forcée, les signataires ***"demandent de dire NON à une relance sans contreparties***. ***La crise sanitaire renforce la nécessité d'agir collectivement pour changer le modèle socio-économique, sur la base des engagements climatiques et de solidarités renforcées. Nous vous proposons d'inventer et de mettre en place, ensemble, la Bretagne de demain"***.

Lors de la conférence de presse de présentation, le président de Fédération Bretagne Nature Environnement enfonce le clou en expliquant ***"qu'on ne peut plus mettre l'argent public n'importe où et n'importe comment, on ne peut plus consommer des terres pour l'urbanisation, il faut repenser l'aménagement du territoire".***

"Inventer ensemble la Bretagne de demain"

Les initiateurs de ce courrier en appellent à la concertation et se mettent à la disposition des élus pour ***"inventer et mettre en place, ensemble, la Bretagne de demain : bascarbone, humaine, sobre, vivante, riche en emplois comme en qualité de vie. La Breizh-Cop fixe d'ores et déjà cet horizon, il nous faut la renforcer..."***

"Oser les ruptures"

Aller plus loin que les engagements de la Breizh-Cop, initiée par la région Bretagne, voilà l'objectif, car tous ces partenaires potentiels regrettent le caractère de "grande messe" de cette instance et réclament de réels espaces de négociation : ***" Il faut oser des ruptures, une grande transformation, et pour cela construire sur de nouvelles coopérations entre les humains et de nouvelles relations entre les humains et la nature."***

"Avec les travailleurs et les citoyens pour une transition juste"

Et à la question du rôle du citoyen dans cette mutation : ***"Déjà par notre manière de consommer, en local, des produits de l'agriculture bio ou de l'agro-écologie, nous, citoyens, avons un rôle déterminant."*** Les signataires savent bien qu'ils s'attaquent là à du dur mais dans leur lettre aux élus, ils l'affirment : ***"La transition écologique est un impératif qui nécessite des changements dans nos modes de consommation, de déplacement et de production. Des changements qui doivent être accompagnés et se faire avec les travailleurs et les citoyens pour que cette transition soit juste".***

Parmi les organisations signataires figurent plusieurs syndicats (**voir la liste des signataires**), qui partagent l'objectif d'une transition incontournable et veulent y être associés car certaines transformations d'emplois seront parfois compliquées.

"Un moment historique"

Jean-Luc Toullec n'hésite pas à dire que ***"le moment est historique, autant qu'à la création du Celib après-guerre"*** (Comité d'étude et de liaison des intérêts bretons). Au moment où des responsables politiques bretons veulent une "Assemblée de Bretagne" pour avoir plus de marge de manoeuvre, cette lettre les interpelle sur ce qu'ils font ou feraient de ce pouvoir élargi. Depuis les années 50, le monde a changé, la Bretagne est confrontée à des problématiques différentes. Mais notre région a sa part à faire dans la transition globale, pour transmettre aux enfants une planète viable. Comme dit le poète breton Melaine Favennec : **"L'Univers, ça commence là où je suis"**

OUEST FRANCE - 04/06/20

Un appel à financer la transition écologique

Dans une lettre ouverte, un collectif d'associations demande aux élus bretons à ne pas oublier l'environnement dans le plan de relance post-confinement.

L'initiative

« Pour une Bretagne résiliente, solidaire et vivante face aux crises. » C'est ainsi que débute la lettre adressée, hier, aux élues et élus bretons. Le texte a été écrit par un collectif d'associations concernées par la défense de l'environnement : la Fédération Bretagne Nature Environnement (FBNE), le Réseau Bretagne Solidaire (RBS), Agir pour le climat – Pacte Finance Climat et le Réseau Cohérence.

« Repartir du bon pied »

De nombreuses personnalités, associations, entreprises et syndicats, ont déjà cosigné le document. Parmi ces signataires, se trouvent Nicolas Hulot, ancien ministre de la Transition écologique et solidaire ; Thierry Burlot, président de l'Office français de la biodiversité et vice-président à la Région Bretagne chargé de l'environnement ; la navigatrice Morgane Ursault Poupon [...] Et le climatologue Jean Jouzel qui rappelle **« qu'il faut multiplier les engagements environnementaux pour repartir du bon pied après cette période de confinement »**.

Les initiateurs souhaitent voir **« orienter, dès maintenant, les aides publiques vers les enjeux sociaux et climatiques »**. Ils demandent aux élus locaux, départementaux et régionaux de ne pas oublier l'environnement au moment où les collectivités s'engagent pour une reprise économique post-confinement

Pour le collectif, ce plan de relance ne doit pas aller à l'encontre des efforts à faire pour le climat et l'environnement. Le collectif cherche un engagement plus fort des élus car **« la transformation nécessite une volonté politique forte »**.

Selon Jean-Luc Toullec, président de la Fédération Bretagne Nature Environnement, **« c'est un bon moment pour rappeler aux élus que cette transformation peut se porter ensemble »**. Il est possible de lire et signer la lettre sur fbne.bzh/tribune/bretagne-resiliente.

Jessica DESBOIS.

RADIO LASER

La Bretagne en avance sur "le monde d'après"?

Mercredi 3 Juin 2020

La crise sanitaire est toujours là, mais un mouvement citoyen réunissant plus de 150 structures interpelle aujourd'hui tous les élus bretons. Son but ? Demander aux élus locaux d'orienter les aides publiques vers les enjeux sociaux et environnementaux et redessiner une société mieux ancrée dans son territoire.

Toutes les informations sont disponibles sur le site de la Fédération Bretagne Nature Environnement

Vous pouvez aussi vous inscrire dans cette démarche en signant l'appel de ce mouvement : rendez-vous sur ce lien : https://fbne.bzh/tribune/bretagne-resiliente/

La Bretagne en avance sur "le monde d'après"? (8.01 Mo)

0:28 8:16

Florian Le Bars

Le Télégramme

04/06/2020

Les élus bretons appelés à agir pour une Bretagne résiliente

Le climatologue a pris part à l'appel adressé à l'ensemble des élus bretons. (Archive F. Destoc)

Interpeller et impliquer les élus bretons pour orienter dès maintenant les aides publiques vers les enjeux climatiques, écologiques et sociaux. C'est le message de la lettre que vient d'adresser à tous les élus bretons le collectif pour une Bretagne résiliente, solidaire et vivante face aux crises. À l'origine de cette démarche commune, on trouve l'initiative de Fédération Bretagne Nature Environnement (FBNE), Réseau Bretagne Solidaire, Pacte Finance Climat Bretagne et le Réseau Cohérence, à laquelle se sont greffées plus de 200 personnalités, associations, entreprises, syndicats et citoyens.

« Les crises s'enchevêtrent et se cumulent, il faut donc agir de manière transversale, dans un esprit de coopération des territoires », a résumé hier Carole Le Béchec, présidente du Réseau Cohérence, appelant les élus à accélérer les moteurs de transformation à l'occasion de la sortie de la crise sanitaire liée au Covid 19.

Le climatologue Jean Jouzel en a profité pour rappeler l'urgence du contexte climatique à l'échelle mondiale. «2020 est une année charnière, si l'on veut avoir des chances de pouvoir respecter les objectifs de limitation du réchauffement climatique ». « Actuellement, nous émettons 54 milliards de tonnes d'équivalent CO_2. Si on ne fait rien, on pourrait être confrontés à un réchauffement de 4 à 5 °C d'ici à la fin du siècle, expose-t-il. En France, pour respecter la loi climat énergie qui prévoit une réduction de 40 % de nos émissions, il faudrait ajouter 20 milliards d'euros supplémentaires chaque année d'ici à 2030. C'est précisément le montant des sommes qui sont actuellement engagées chaque semaine pour sortir de cette crise », a souligné le Prix Nobel de la paix.

RADIO RCF

200 organisations et personnalités écrivent aux élus bretons

Présentée par ***Maurice Thuriau, Clément Moutiez***

S'ABONNER À L'ÉMISSION | **L'INVITÉ DE LA RÉDACTION** | LUNDI 8 JUIN À 11H50 | DURÉE ÉMISSION : 7 MIN

Une lettre ouverte rassemblant 200 signataires a été envoyée aux élus bretons, mercredi 3 juin. A son origine, on trouve la Fédération Bretagne Nature Environnement, le Réseau Bretagne Solidaire, le Pacte Finance Climat Bretagne, le Réseau Cohérence et Bretagne Vivante. Ces organisations et leurs partenaires demandent d'orienter davantage les aides publiques aux questions écologiques et de solidarité. Elles souhaitent aussi une véritable coopération dans les territoires, et ce, dans le but de mieux préparer la Bretagne aux futures crises. Parmi les signataires se trouve Jacques Pinchard, référent du Pacte Finance Climat Bretagne.

0:00 6:44

Pour une Bretagne résiliente, solidaire et vivante face aux crises

10 juin 2020/dans Actualités de l'association /

La sortie de la crise sanitaire va conduire à de grands changements pour transformer la société et la rendre plus résiliente face aux crises.
A l'initative d'organisations bretonnes engagées dans la transition sociale et environnementale *(Fédération Bretagne Nature Environnement, Réseau Bretagne Solidaire, Pacte Finance-Climat européen, Bretagne, Réseau Cohérence)*, une lettre a été adressée aux élus et élues de Bretagne et appelle à :

• conditionnaliser les aides publiques aux enjeux d'écologie et de solidarités,
• mener une véritable coopération dans les territoires .

Cette lettre a été cosignée par plus de 180 structures bretonnes (associations, collectifs, entreprises…) et personnalités engagées, dont notre association Optim'ism.
Citoyen-ne-s, Associations, Entreprises, Collectivités… vous pouvez aussi vous engager en appuyant cette démarche.

Consultez et rejoignez la listes des co-signataires à cette adresse :
https://fbne.bzh/tribune/bretagne-resiliente/

Et n'hésitez pas à relayer cet appel !

Déconfinement en Bretagne : Les associations environnementales défendent leur « monde d'après »

ENVIRONNEMENT Une lettre a été adressée à tous les élus de la région pour leur demander d'opérer un virage social et écologique

Jérôme Gicquel Publié le 19/06/20 à 08h05 — Mis à jour le 19/06/20 à 10h12

Les associations environnementales réclament un grand plan pour une agriculture vivrière. — *J. Gicquel / 20 Minutes*

• Plusieurs associations environnementales ont adressé une lettre à tous les élus bretons pour leur demander de prendre d'urgence un virage social et écologique.
• Ils militent notamment pour une refonte complète du modèle agricole breton.
• Certains réclament aussi que les éclairages publics qui avaient été éteints pendant le confinement ne soient pas rallumés.

Ne surtout pas repartir comme avant. Comme bon nombre d'acteurs, les associations environnementales ont des pistes pour imaginer « le monde d'après » en Bretagne. Elles les exposent dans une lettre, intitulée « Pour une Bretagne résiliente, solidaire et vivante face aux crises » qui a été adressée pendant l'entre-deux-tours à tous les élus de la région. Car pour Carole Le Béchec, présidente de l'association Réseau Cohérence, « il n'y a pas de temps à perdre pour prendre le bon cap ». « Il faut changer profondément la manière dont on vit, on consomme et on aménage la Bretagne », estime pour sa part Jean-Luc Toullec, président de la Fédération Bretagne Nature Environnement (FBNE)

La missive de deux pages liste quelques priorités pour accélérer la transition écologique dans la région. Cela passe notamment par une réorientation « dès maintenant » des aides publiques vers les enjeux sociaux et climatiques. « La crise économique et sanitaire a relégué la crise écologique et climatique au second plan, souligne Jacques Pinchard, référent du pacte Finance-Climat dans la région. Il faut à présent que les investissements des collectivités soient fléchés vers des solutions vertes et des secteurs d'avenir ».

Une refonte complète du modèle agricole breton

Outre le développement des mobilités douces ou de l'économie sociale et solidaire, les associations environnementales plaident aussi pour une refonte complète du système agricole, l'un des piliers de l'économie bretonne. « Les Bretons ont montré pendant le confinement qu'ils étaient friands de circuits courts et il faut donc continuer dans cette voie », indique Carole Le Béchec.

Son collègue Jean-Luc Toullec évoque, lui, l'idée d'un grand plan pour une agriculture vivrière, à l'opposé du modèle intensif actuel. « C'est un modèle qui crée des emplois et il faut donc favoriser les installations, notamment dans la couronne rennaise où plein de jeunes demandent à avoir accès à du foncier », assure-t-il.

Un appel pour éteindre l'éclairage public

Dans leur lettre, les acteurs écologistes en appellent enfin à « la régénération du vivant ». Et sur ce point, la période de confinement a été utile selon eux. « On a assisté à une renaturation assez importante sur cette période assez courte, ce qui prouve qu'on peut vraiment changer les choses », estime Carole Le Béchec.

Pour poursuivre dans cette voie, les élus ont les moyens d'agir à travers des petits gestes concrets, estiment-ils. Pendant le confinement, de nombreuses communes ont ainsi décidé de couper l'éclairage public. Une idée « lumineuse » qui a eu des effets bénéfiques sur la faune selon Josselin Boireau du Groupe Mammologique Breton. « La lumière artificielle est nocive pour les animaux, cela perturbe la migration et la reproduction de certaines espèces », précise le naturaliste, ajoutant qu'un lampadaire « tue chaque soir 150 insectes ».
La période de confinement passée, il espère désormais que les élus ne rallumeront pas la lumière et prendront le temps de réfléchir aux secteurs et aux plages horaires où l'éclairage public est réellement nécessaire.

A-GEVRET EVIT AN NATUR

Anavezet eo Breizh Vev, Dour ha Stêrioù... evit al labour a gasont a-benn, pep hini eus he zu, abaoe pell. 3 bloaz zo o deus santet e oa dav dezho en em gevrediñ evit komz eus o c'hudennoù en un doare ledanoc'h, digoroc'h. Ha krouet zo bet ar FBNE*

Estreget an div-se e oa Groupement Mammologique Breton, Vive Armor Nature, Coben – o labourat muioc'h war Il-ha Gwilun ha Aodoù an Arvor – hag Umivem, er Mor-Bihan. Kevredigezhioù kozh int – etre 30 hag 60 vloaz – o labourat pep hini war he zachenn.
En em vodet int evit bezañ gouest da vezañ kreñvoc'h, da labourat a-gevret da bouezañ war ar SRADDET **, da reiñ o soñj e framm ar Breizh Cop. Bodañ a reont evel-se un 200 aozadur bennak ha 10 000 den a-youl-vat. Bez' zo eus seurt kenkevredigezh e kement rannvro e Bro-C'hall, ezel ma vezont holl ouzh an FNE, 3000 kevredigezh enni.

Liammoù

Renet eo an aozadur-se gant Jean-Luc Toullec, e anv Breizh Vev. Abaoe miz Gwengolo 2018, zo bet tutaet Benoit Bronique evel kenurzhier rannvroel, ur paotr bet o labourat e-pad 10 vloaz war ur post damheñvel e Bro-Loren. "Amañ em eus kavet kevredigezhioù staliet mat, dezho liammoù gant an dachenn." emezañ.
Dezhañ da grouiñ liammoù etre ar c'hevredigezhioù, da gas da benn oberiantizoù a denn da zibaboù a-fet endro. "N'eo ket ober en o flas – ober a reont o labour, Breizh Vev war ar bevliesseurted, Dour ha Stêrioù war merañ an dour... met lakaat anezho da genlabourat an holl asambles..." eme Benoit Bronique. Ha dezhañ goude, da genlabourat gant keneiled broioù al Liger, pe gant FNE war al live broadel. "Evel ma tiskouez ar studiadenn a reomp war ar milinoù avel e Su Breizh" emezañ. E Roazhon eo staliet ar sez, er Maison de la Consommation nepell eus burevioù roazhonat Breizh Vev, Coben... Seul aesoc'h eo dezho kenlabourat.

* *Fédération Bretonne Nature Environnement*
***Schéma Régional D'aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires*

ya!

22/06/2020

Ille-et-Vilaine : la préfecture lance son observatoire de l'agribashing

Jeudi 2 juillet 2020 à 17:33 - Par Maxime Bossonney, France Bleu Armorique, France Bleue Ille-et-Vilaine, France

La préfecture d'Ille-et-Vilaine a détaillé ce jeudi 02 juillet son observatoire départemental de l'agribashing, en réaction aux actions et intrusions dans les exploitations agricoles. Une quinzaine de faits et d'infractions ont été recensés dans le département depuis le début de l'année.

C'est sur l'exploitation du président de la chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine, Loic Guines, à Saint-Marc-Sur-Couesnon, que la préfète Michèle Kirry a présenté les contours de l'observatoire départemental de l'agribashing, qui regroupera les services de l'Etat, les syndicats agricoles et les représentants du secteur agroalimentaire.

Loic Guines, président de la chambre d'agriculture, et Michèle Kirry, préfète d'Ille-et-Vilaine

© Radio France - Maxime Bossonney

Depuis le début de l'année, en Ille-et-Vilaine, la préfecture a recensé une quinzaine d'infractions à l'encontre d'exploitants agricoles, allant du tag à l'intrusion. "Ce sont des actes inadmissibles" insiste Michèle Kirry, la préfète du département. Via un formulaire, les autorités vont pouvoir collecter des témoignages anonymes et des données afin de recenser ces actes, et les prévenir. Souvent ces faits sont passés sous silence, le but est donc également d'inciter les agriculteurs à porter plainte quand cela relève notamment du pénal. "On va pouvoir mesurer le phénomène et sécuriser les exploitations" explique la préfète. "Ce sont des faits qui visent les agriculteurs, parce que justement ils sont agriculteurs. Ils ont le droit de vivre en paix et nous feront tout pour mettre fin à ces incivilités" ajoute-t-elle.

Les associations environnementales écartées

Les associations environnementales regrettent toutefois de ne pas être conviées à cet observatoire. "Il n'y a aucun dialogue" s'insurge Marie-Pascale Deleume, vice-présidente de la Fédération Bretagne Nature Environnement fédérant plusieurs associations de protection de la nature bretonne. "*La préfète met de l'huile sur le feu et monte les uns contre les autres*" estime-t-elle. Elle regrette qu'il n'y ait pas de négociations et de discussions sur le sujet de l'agribashing."C'est le début d'un système répressif, dès qu'on va se mobiliser contre un projet on va être pisté" s'inquiète Marie-Pascale Deleume qui demande également la création d'un observatoire des mauvaises pratiques agricoles, et de "l'écolo-bashing".

Une pétition intitulée "je m'auto-dénonce comme critique du système agro-industriel" a été lancé en ligne en réaction à la création de cet observatoire de l'agribashing.

ouest france

En Bretagne, un observatoire contre l'agribashing

La préfète d'Ille-et-Vilaine Michèle Kirry vient de mettre en place un observatoire départemental contre l'agribashing afin de recenser toutes les incivilités commises à l'encontre des agriculteurs et industriels de l'agroalimentaire.

Michèle Kirry, préfète d'Ille-et-Vilaine a choisi une ferme des Rives du Couesnon, et pas n'importe laquelle, celle du président de la chambre d'agriculture Loïc Guines et de son frère Jean-Philippe, pour lancer l'observatoire départemental contre l'agribashing ce jeudi 2 juillet 2020. Un choix qui peut étonner, mais « **cela faisait longtemps qu'elle voulait visiter notre exploitation** », confie l'éleveur laitier, passé en bio. Et la représentante de l'État « **n'imaginait pas faire une telle annonce dans un bureau de la préfecture** ». »

Qu'est-ce que l'agribashing ?

Ce terme a été popularisé en 2018 par la FNSEA, le premier syndicat agricole au moment des États généraux de l'alimentation « **pour éviter toute critique de son modèle productiviste** », décrit Romain Espina chercheur au CNRS et à l'université Rennes 1, spécialisé en consommation. S'il n'a aucune valeur juridique, il est aujourd'hui rentré dans le langage courant et regroupe selon Michèle Kirry « **le dénigrement systématique de l'activité agricole et agroalimentaire. Mais on ne fait pas de l'agribashing quand on conseille à un agriculteur de passer en bio ou d'utiliser moins de pesticides.** »

Quelle est la situation ?

« **On assiste depuis plusieurs années à une augmentation des faits d'incivilités, de violences, d'intimidations, d'intrusions dans les exploitations qui créent une vraie souffrance chez les agriculteurs** », décrit la préfète. Depuis le début de l'année, en Ille-et-Vilaine, une quinzaine de faits ont été constatés dont cinq jugés « **sévères** ». Alors l'État a décidé de prendre les choses en main car « **la peur est rentrée chez les agriculteurs avec un sentiment d'impunité pour les auteurs** », constate Cédric Henry, le président de la FDSEA 35.

Comment est composé l'observatoire ?

Il regroupe les principaux syndicats agricoles, le secteur agroalimentaire, les services de l'État, la police et la gendarmerie. Il doit permettre de recenser tous les faits de violences, d'agressions et d'incivilité tournés vers les agriculteurs. Ceux relevant du pénal seront transmis à la cellule spécialisée de la gendarmerie baptisée Demeter.

Problème, aucun représentant de la société civile, d'associations environnementales ou du bien-être animal n'a été associé à cet observatoire. **« Il ne faut pas tout mélanger, estime Michèle Kirry. Cet observatoire est fait pour recenser les incivilités. Il y a d'autres institutions pour porter le débat. »**

Romain Espinosa, estime au contraire que cet observatoire **« confisque le débat sur les méthodes d'élevage et agricoles intensifs auquel le grand public s'intéresse de plus en plus, comme le prouve le résultat des écologistes aux municipales. »**

Un outil politique ou technique ?

Selon le chercheur cette **« cellule vise clairement à intimider les lanceurs d'alerte »**. Marie-Pascale Deleume, vice-présidente de la FBNE, collectif des associations de protection de la nature bretonne, a le même sentiment. S'ils n'utilisent aucun moyen illégal, contrairement à **« certaines associations du bien-être animal comme L214 qui filment dans les élevages intensifs et abattoirs »**, elle craint que cet observatoire **« n'attise les tensions et ne pousse à la radicalisation des gens sur le terrain, au lieu de les mettre autour de la table ». »**

La préfète défend au contraire un **« outil technique »**, qui permettra, à travers un formulaire en ligne, de signaler ces exactions afin de constituer une base de données, d'objectiver le phénomène et mettre **« les mesures en place pour les sanctionner » : « La critique et le débat d'idées, c'est ce qui fait vivre une démocratie, mais la violence est inadmissible. Il n'y a pas d'incivilités anodines. »**

Ille-et-Vilaine. « On craint que cet observatoire de l'agribashing n'attise les tensions »

La préfecture d'Ille-et-Vilaine vient de créer un « observatoire de l'agribashing » qui, selon certaines associations environnementales ou encore chercheurs, vise à intimider les lanceurs d'alerte et attiser les tensions entre monde agricole, citoyens et associations.

Pour le chercheur Romain Espinosa, « cet observatoire vise clairement à intimider les lanceurs d'alerte et à confisquer le débat public sur l'agriculture et les modes d'élevage en Bretagne ». | DAVID ADEMAS/ARCHIVES OUEST-FRANCE

La préfecture d'Ille-et-Vilaine vient de créer un « observatoire de l'agribashing » qui, selon certaines associations environnementales ou encore chercheurs, vise à intimider les lanceurs d'alerte

L'agribashing existe-t-il vraiment ?

Pour Marie-Pascale Deleume, vice-présidente de FBNE, collectif des associations de protection de la nature bretonne (1), **« à l'origine, la demande des agriculteurs c'était de trouver des réponses aux problèmes de vols et de dégradations dans les zones rurales. Et cela dérive sur cet observatoire de l'agribashing, sans qu'on comprenne pourquoi la préfète rentre dans ce jeu. »** Elle déplore aussi le fait que les associations environnementales aient été exclues de cette démarche.

Pour Romain Espinosa, chercheur en économie au CNRS et à l'université de Rennes 1 (2), rappelle que **« ce terme a été développé par le syndicat agricole FNSEA pour éviter toute critique de son modèle productiviste ».** S'il n'est pas **« un terme juridique »,** précise le procureur de Rennes, Philippe Astruc, **« il semble que le ressort du tribunal judiciaire de Rennes n'est pas particulièrement touché par les faits de violences, dégradations ou menaces pouvant être commis au préjudice d'agriculteurs ou de structures agricoles ».**

Certaines associations utilisent cependant ces moyens illégaux. Un mal nécessaire ?

« Si certaines associations du bien-être animal comme L214 utilisent des moyens illégaux pour s'introduire dans les élevages intensifs et abattoirs pour filmer les conditions de vie et d'abattage des animaux, nos modes d'action sont la concertation et, si besoin, le juridique », précise la vice-présidente de FBNE. Mais dans tous les cas, **« on craint que cet observatoire n'attise les tensions et ne pousse à la radicalisation des gens sur le terrain, au lieu de les mettre autour de la table. C'est un mauvais signe alors qu'il y a de grands enjeux en matière d'agriculture, particulièrement en Bretagne ».**

OUEST-FRANCE – 03/07/2020

L'immense majorité des élevages porcins sont intensifs. | ARCHIVES MICHEL DUBOURG/OUEST-FRANCE

Cet observatoire est-il un pas de plus dans la pénalisation des lanceurs d'alerte ?

Pour Romain Espinosa, **« cela vise clairement à intimider les lanceurs d'alerte et à confisquer le débat public sur l'agriculture et les modes d'élevage en Bretagne, où se trouve l'immense majorité des élevages intensifs de porcs, par exemple ».** Une initiative dans la continuité de la création de la cellule nationale Demeter, la cellule nationale de suivi des atteintes au monde agricole, en décembre dernier.

Quid de l'envie de plus en plus de citoyens de voir évoluer le modèle agricole ?

« Le résultat des élections municipales vient de confirmer qu'il y a une forte demande de prise en compte des enjeux environnementaux et sanitaires, rappelle Marie-Pascale Deleume. **On l'avait déjà vu ces derniers mois avec la question des zones de non-traitement aux pesticides. »**

« Pourquoi l'État, qui devrait faire respecter les règles sanitaires sans que des associations aient besoin d'alerter, choisit-il de mettre en place cet outil rétrograde ? C'est empêcher tout débat, au bénéfice du système agro-industriel qui va dans le mur pour des raisons climatiques, de pollution et sociétales, puisque cela va encore marginaliser l'agriculture auprès de la société qui ne veut plus de ces pratiques. »

(1) FBNE a été fondée par Bretagne Vivante, CoBEN, Eau et Rivières de Bretagne, Groupe Mammalogique Breton, UMIVEM, Vivarmor Nature – Relais de France Nature Environnement

(2) chercheur spécialisé dans l'impact des choix de consommation alimentaire sur le climat et la santé ainsi que sur la compréhension des choix sociaux en matière de bien-être animal

Journaliste : Florian Lebars
Contact presse : Benoît Bronique
date : 22/07/20
format : 10 minutes radio / 2 diffusions + podcast

Pollution lumineuse : laissez-nous voir la comète Neowise !

Mercredi 22 Juillet 2020

Elle traverse le ciel depuis le début du mois, et nos yeux pourront s'en délecter de la meilleure des manières ces mercredi et jeudi : la comète Neowise est de passage et malheureusement, les éclairages trop nombreux dans nos zones urbaines gâchent le spectacle ! La Fédération Bretagne Nature Environnement lance un appel aux élus et aux entreprises.

Si les feux d'artifice ont manqué ce 14 juillet 2020, il faut être aveuglé par l'habitude pour ne pas se rendre compte que l'explosion de couleurs a lieu quotidiennement : dans les rues des petits bourgs aux grandes artères des métropoles, l'éclairage public, mais aussi les enseignes lumineuses et même les écrans publicitaires assurent le rôle du soleil lorsque celui-ci se repose.

A l'heure où l'économie de notre énergie est devenu une question vitale, est-ce une hérésie de continuer à éclairer les pavés ? Si l'éclairage public notamment est bénéfique en matière de sécurité, il perturbe de nombreuses espèces animales.
Comme le rappelle Benoit Bronique, coordinateur fédéral de la Fédération Bretagne Nature Environnement : "l'éclairage des bâtiments non résidentiels est interdit après 1 heure du matin depuis 2013 !".

La FBNE profite d'un événement exceptionnel pour alerter sur cette question : le passage près de la Terre (un peu plus de 100 millions de kilomètres tout de même) de la comète Neowise. Visible depuis le début du mois, elle le sera encore plus cette nuit et demain, aux alentours de 23h. "Sous réserve que la pollution lumineuse ne gâche pas le spectacle" précise Benoit Bronique. Bretagne Nature Environnement vous invite ainsi à essayer de photographier la comète et à poster vos photos sur l'interface des Sentinelles de la Nature (**le site**).

Bref, ce soir et demain, toutes et tous dehors, le nez tourné vers la Grande Ourse : vous devriez y apercevoir, à l'oeil nue, cette fameuse comète ! Ne la ratez pas, elle ne passera que dans six mille ans.

Pollution lumineuse : laissez-nous voir la comète Neowise ! (interview audio 10 min)

Pour aller plus loin :

La page Wikipédia de la comète Neowise

La carte du ciel en direct avec Stelvision

Le site de la Fédération Bretagne Nature Environnement

Communiqué. Les Breton.ne.s appelé.e.s à se prononcer sur le grand Schéma Régional d'Aménagement du territoire : Ira-t-on vers une Transition Ecologique et Solidaire ?

Collectif 8 septembre 2020

LES INITIATIVES

FBNE
FÉDÉRATION BRETAGNE NATURE ENVIRONNEMENT
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT MEMBRE

Cohérence
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Communiqué de FBNE (Fédération Bretagne Nature Environnement) **et du** Réseau Cohérence

La Bretagne n'échappe pas au grand défi d'une **transition écologique et solidaire**. Pour y répondre, le Conseil Régional échafaude un Grand Schéma Régional (SRADDET), qui pourrait transformer l'aménagement du territoire, vers un modèle plus résilient, en cohérence avec les richesses, les

Enjeux et vigilance autour de l'éolien au large de Groix

Le projet de ferme d'éoliennes flottantes de Bretagne sud est dans sa phase d'enquête publique, depuis le 20 juillet. Une première réunion publique s'est déroulée, hier soir, à Lorient (Morbihan).

« Ce projet va permettre à la région de retrouver une autonomie en électricité et c'est aussi l'occasion de faire rayonner la Bretagne industrielle », a défendu Gaël Le Saout, conseillère régionale présidente de la commission économie, agriculture et mer. La première réunion publique portant sur le projet de ferme d'éoliennes flottantes, au large de Groix et Belle-Ile (Morbihan), s'est déroulée hier soir, à Lorient.

Dans les cartons, soixante éoliennes seront arrimées sur des barges flottantes entre les deux îles du Morbihan. **« Ce déploiement de l'éolien sera un élément de relance pour la Bretagne. L'enjeu est considérable »**, dit encore l'élue régionale. En soutien au projet, Sophie Maulon, directrice de l'énergie au ministère de la Transition énergétique, évoque **« la création, en Bretagne, de 200 à 300 emplois équivalents temps plein »**.

Environ 200 personnes ont pris part, hier soir, à Lorient, à la première réunion publique concernant le projet de ferme éolienne flottante en Bretagne sud. | PHOTO : OUEST-FRANCE

« Des points de vigilance »

Voilà pour les convaincus. Le public a lancé, en douceur, ses questions ou ses remarques. À l'image de Maurice Benoish, ancien président du port de pêche de Lorient, qui s'inquiète : **« Ces éoliennes seront-elles rentables ? »** Les études menées au plan européen montrent que **« les coûts de l'éolien flottant vont baisser rapidement et permettent d'assurer que ce projet sera rentable »**, assure la représentante du ministère.

La zone d'implantation devra être affinée. Les consultations sont entamées depuis longtemps avec de nombreux usagers de la mer. Car le projet touche de nombreuses activités : le tourisme, l'activité nautique, la pêche, l'environnement marin, les terres agricoles avec le raccordement aux lignes à hautes tensions...

De quoi mobiliser les associations environnementales, à l'image de France Environnement. **« Nous avons travaillé sur un document que nous allons remettre à votre commission,** a expliqué Denez L'Hostis. **50 pages qui balaient l'ensemble des items qui, pour nous, sont des points de vigilance. »**

L'appel d'offres sera lancé en 2021 pour un premier parc de 250 mégawatts. Un second sera lancé pour un parc de 500 mégawatts en 2024. L'énergie produite sera acheminée par un poste électrique situé à proximité, lui-même raccordé à plusieurs postes à terre grâce à un câble sous-marin.

Les membres de la commission nationale de débat publique ont détaillé le calendrier et les modalités de ce débat qui se refermera le 30 novembre. D'ici là, de multiples réunions sont prévues, dont plusieurs spécifiques aux problématiques des pêcheurs, et de l'emprise foncière... dans le cadre du raccordement.

Delphine LANDAY.

Programme et dates des réunions sur eolbretsud.debat-public.fr

BRETAGNE

cyclistes nus

La cyclonudista, entendez une balade de cyclistes nus, a rassemblé une cinquantaine de personnes ce dimanche à Rennes. Une manifestation pour sensibiliser à la vulnérabilité des vélos en ville, mais aussi à la fragilité de l'écosystème. Être nus la meilleure façon d'être vus ! disent-ils.

Publié le 13/09/2020

Les cyclistes sont partis du parc des Gayeulles à Rennes • © Elise Rouard - France Télévisions

Ille-et-Vilaine Rennes

La manifestation a failli ne pas pouvoir se tenir, parce qu'il est interdit de circuler nu en ville. Finalement elle a tout de même pu se dérouler, mais en dehors du centre-ville. Une cinquantaine de cyclistes nus, s'est ainsi donnée rendez-vous au parc des Gayeulles à Rennes ce dimanche pour une balade en ville. Des hommes pour la très grande majorité. Des hommes nus, mais masqués pour certains et qui ont assuré maintenir la distanciation physique.

Une boucle de 14 kilomètres

Après un pique-nique ils sont partis décontractés, à 14h en cortège, escortés par la police, pour une boucle de 14 km de deux heures, dans un concert de sonnettes et de cornes de brume, suscitant les applaudissements des curieux. "Stop Ecocide", "Love", "Pas de climat pas de chocolat" ou encore "La petite Rennes est fragile" pouvait-on lire, sur les corps badigeonnés des naturistes.

La cyclonudista rennaise, la seule en France

La Cyclonudista, est une manifestation créée en Espagne au début des années 2000 et qui a essaimé depuis dans plusieurs villes et capitales à travers le monde. En France c'est la Fédération de naturiste qui a repris l'idée cette année. Des cyclonudistas devaient se dérouler à la fois à Paris, Rennes et Lyon ce 13 septembre, finalement seule la balade rennaise a eu lieu. Il s'agit *"de sensibiliser l'opinion publique et la classe politique à la protection des usagers doux et actifs en ville mais aussi à la qualité de vie dans les centres urbains."*
"C'est vraiment un message de 'réveillez-vous' par rapport aux urgences climatique et de la sixième extinction animale. Avec les 38 degrés au cercle artique les incendies partout, on ne peut pas continuer. Au-delà de la planète c'est l'humain qui est en danger", a déclaré Jean-François Feunteun, coorganisateur de cette "cyclonue" de Rennes.

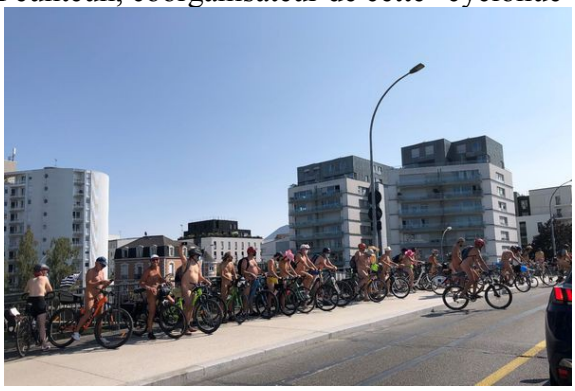

Les cyclistes interdits de centre-ville, ont pu le contourner • © Elise Rouard - France Télévisions

Sécuriser la circulation des vélos

Evénement festif et revendicatif, la Cyclonudista vise ainsi à sécuriser la circulation des vélos en ville (création de pistes cyclables, partage équitable de l'espace entre cyclistes et automobilistes), à diminuer la pollution et les nuisances sonores et à instaurer la gratuité des transports en commun.

La manifestation était soutenue par la fédération bretonne de France Nature Environnement qui partage *"les valeurs sur les vélos"*, *"la prise de conscience sur le changement climatique"* et *"la possibilité de chacun de militer pour la protection de la nature et avoir des accès plus facile au vélo en ville"*, selon Benoît Bronique, coordinateur fédéral Bretagne Nature environnement.

L'info durable. #TousActeurs

Rennes : des naturistes à vélo pour alerter sur l'urgence climatique

Des cyclistes naturistes ont participé à l'édition "cyclonue", le 13 septembre 2020.

©Guillaume Souvant/AFP

14/09/2020

Une cinquantaine de cyclistes naturistes ont pris part à une "cyclonue" dimanche à Rennes, une promenade dans le plus simple appareil, pour alerter sur la vulnérabilité des usagers du vélos, et délivrer un message pour la planète.

La manifestation, organisée par la Fédération française de naturisme (FFN) avait reçu l'autorisation de la préfecture, à condition que le parcours contourne l'hypercentre de la capitale bretonne. Réunis autour d'un pique-nique dans un parc dans le nord de Rennes, les naturistes ont été vivement chahutés par des parents hostiles à la **manifestation** au moment de se dévêtir, a constaté un photographe de l'AFP.

Avant de partir décontractés vers 14H00 en cortège, escortés par la police, pour une boucle de 14 km de deux heures, dans un concert de sonnettes et de cornes de brume, suscitant les applaudissements des curieux. "Stop Ecocide", "Love", "**Pas de climat pas de chocolat**" ou encore "La petite Rennes est fragile" pouvait-on lire, sur les corps badigeonnés des naturistes, en grande majorité des hommes, certains portant un masque, ou vêtus de casquettes ou de chapeaux.

> "C'est vraiment un message de -réveillez-vous- par rapport aux urgences climatique et de la sixième extinction animale. Avec les 38 degrés au cercle artique les incendies partout, on ne peut pas continuer. Au-delà de la planète c'est l'humain qui est en danger", a déclaré à l'AFP Jean-François Feunteun, coorganisateur de la "cyclonue" de Rennes.

Deux autres manifestations naturistes interdites

Pour cette première "**cyclonudista**" - c'est ainsi qu'on appelle ces manifestations dont la première s'est tenue en Espagne en 2001 - deux autres manifestation devaient se tenir dimanche à Lyon et Paris et ont été **interdites par les préfectures**. Les naturistes se félicitaient de voir la manifestation maintenue à Rennes. "Être nu ce n'est plus un interdit depuis 1994, la réforme du code pénal a abrogé l'article de l'outrage public à la pudeur. Être nu n'est pas une agression sexuelle. Il faut que les intégristes de tous poils le comprennent", a ajouté M. Feunteun.

La manifestation était soutenue par la fédération bretonne de France Nature Environnement qui partage "les valeurs sur les vélos", "**la prise de conscience sur le changement climatique**" et "la possibilité de chacun de militer pour la protection de la nature et avoir des accès plus facile au vélo en ville", selon Benoît Bronique, coordinateur fédéral Bretagne Nature Environnement.

Avec AFP.

bretagne

17 décembre 2020

Breizh Biodiv: un nouvel outil pour la biodiversité en Bretagne, piloté par la Fondation Hulot

La Bretagne se dote d'un nouvel outil, le 1% biodiv, pour la préservation de la nature et des écosystèmes. La fondation Breizh Biodiv pourra aussi recevoir des fonds privés et publics pour financer l'action d'associations environnementales en faveur de la biodiversité.

La Bretagne et la Fondation Hulot s'engagent pour la biodiversité • © Eric Pinault / France 3 Bretagne

Quelques signatures au Conseil Régional, et voici lancé Breizh Biodiv, le nouvel outil pour programmer et financer des actions en faveur de la biodiversité en Bretagne.

Le 1% biodiversité

Premier apport: celui de la Région elle-même. Sur le modèle du 1% culturel, qui finance la culture en réservant 1% du budget d'une école ou d'un rond-point, la Région s'engage cette fois-ci à attribuer l'équivalent de 1% de tous ses projets d'équipement au profit de la biodiversité.

"Chaque fois que nous engagerons des travaux dans des lycées ou des ports, explique Loïg Chesnais-Girard, le président de la Région Bretagne, nous attribuerons 1% de ces budgets d'investissement au profit d'actions pour favoriser le développement ou le maintien de la biodiversité, parce que c'est indispensable pour la Bretagne, mais aussi pour l'humanité."

Breizh Biodiv, une fondation pour établir et financer des projets sur le terrain

"Le 1% Biodiv, explique le président de Région, c'est un des outils de financement de la fondation Breizh Biodiv que nous lançons aujourd'hui avec cette fondation, sous l'égide de la fondation Nicolas Hulot, pour agir concrètement sur le terrain pour la biodiversité et l'environnement. On va alimenter cette fondation avec de l'argent de mécènes, avec l'argent d'entreprises, mais aussi avec l'argent du budget de la Région. Une part du 1% Biodiv, du Conseil Régional sera apportée à Breizh Biodiv."

Dotée au départ de 200.000 euros, Loïg Chesnais-Girard espère dépasser le million d'euros d'ici un à deux ans, puis réunir 2 à 3 millions chaque année suivante.

Un partenariat pour cinq ans avec la Fondation Hulot

Pour garantir leur qualité, les actions seront financées au travers d'associations environnementales expérimentées et implantées en Bretagne de longue date. Le fonctionnement de Breizh Biodiv se fera donc sous l'égide la fondation Hulot. Le Conseil Régional a dû s'engager à élever son niveau d'exigence et d'ambition dans ses projets. Parmi les sujets il y a la transparence et l'exigibilité d'action globale.

Les projets pourront avoir des origines diverses. Ils seront par exemple, issus des associations environnementales venues parrainer cet accord. L'argent pourra avoir des origines privées, venir d'entreprises, de mécènes, mais aussi des origines publiques : Europe, métropoles, collectivités et territoires de toutes tailles.

bretagne
17 décembre 2020

Représentants d'associations environnementales, Fondation Hulot et Conseil Régional après le lancement de Breizh Biodiv • © Éric Pinault/ France 3 Bretagne

Financer et coordonner un plus grand nombre d'actions à travers les associations de terrain

Entre protection de la biodiversité terrestre ou marine, amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, opérations de renaturation ou de reforestation, captation de carbone par le bois, le sol ou les milieux marins, et mobilisation citoyenne pour les transitions, il y a fort à faire. Marie-Pascale Deleume, la Présidente de la Fédération Bretagne Nature Environnement (FBNE) en convient. Elle sait que de nombreuses initiatives manquent de coordination et de financement et que la Région Bretagne à elle seule ne peut y subvenir. Elle espère que la Fondation Hulot aidera à organiser la cohérence des projets et à définir des priorités:
"L'objectif, c'est quand même qu'il y ait un travail entre les associations et les collectivités, souligne la présidente de la FNBE qui regroupe les six grandes associations environnementales de Bretagne, puisque c'est quand même lié avec la BreizhCop, c'est-à-dire avec un travail de terrain. L'objectif, puisqu'on va avoir un SRADDET très peu prescriptif, c'est qu'il y ait vraiment un engagement des collectivités dans des objectifs de transition écologique et énergétique notamment.

La présidente de la FNBE connaît bien les contraintes pour accéder à certains financements comme ceux de l'Europe. Avec le Breizh Biodiv, c'est l'espoir d'accéder à une plus grande amplitude de réflexions et à plus de méthode pour déboucher sur plus d'initiatives. Elle cite en exemple un projet de réhabilitation des dunes grises de Quiberon, un dossier qui n'a pas encore été financé, bien que déjà étudié avec l'Office national des forêts (ONF).

Mais Marie-Pascale Deleume remarque aussi que **les efforts à produire pour préserver la biodiversité commencent à notre porte** : "*Même sur une métropole comme Rennes il y a beaucoup à faire en matière de continuité écologique pour des espèces animales ou même végétales. Par exemple, certaines espèces animales ont des territoires pour se nourrir et d'autres pour se reproduire : il faut des continuités qui leur permettent de se déplacer entre ces espaces. Ainsi les oiseaux ont besoin de différents espaces naturels pour nicher et d'autres espaces pour trouver leur nourriture. Les coupures de continuité isolent certains groupes d'espèces animales qui risquent de dépérir. C'est le cas des amphibiens : un effort de création de mares ou de tunnels pour les batraciens ne doit pas être détruit par un nouveau projet urbain ou routier par exemple.*"

INTERVIEWS AU JT

3 JUIN | BRETAGNE RÉSILIENTE

13 SEPTEMBRE | CYCLONUE

15 DÉCEMBRE | BREIZH-BIODIV